

31 décembre 2017

RAPPORT ANNUEL

COMPTES CONSOLIDES



SOMMAIRE

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES.....	3
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....	4
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS.....	12
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	13
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	14
TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	15
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	16
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2017.....	17
NOTE 1 BASE DE PREPARATION DES COMPTES.....	17
NOTE 2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET PERIMETRE.....	19
NOTE 3 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE.....	21
NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE.....	22
NOTE 5 COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES.....	26
NOTE 6 CHIFFRE D’AFFAIRES.....	26
NOTE 7 CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE.....	27
NOTE 8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	27
NOTE 9 RESULTAT FINANCIER.....	28
NOTE 10 CHARGE D’IMPOT.....	29
NOTE 11 RESULTAT PAR ACTION.....	31
NOTE 12 CAPITAUX PROPRES.....	33
NOTE 13 ECARTS D’ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	44
NOTE 14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	46
NOTE 15 UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE ET TESTS DE DEPRECIATION D’ACTIFS.....	48
NOTE 16 IMPOTS DIFFERES.....	50
NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS.....	53
NOTE 18 AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	54
NOTE 19 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	55
NOTE 20 AUTRES ACTIFS COURANTS.....	56
NOTE 21 ENDETTEMENT NET / TRESORERIE NETTE.....	56
NOTE 22 FLUX DE TRESORERIE.....	62
NOTE 23 GESTION DU RISQUE DE CHANGE, DE TAUX D’INTERET ET DE CONTREPARTIE.....	64
NOTE 24 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES.....	67
NOTE 25 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	73
NOTE 26 AUTRES DETTES NON COURANTES ET COURANTES.....	73
NOTE 27 DETTES OPERATIONNELLES.....	73
NOTE 28 EFFECTIFS.....	74
NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	75
NOTE 30 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES.....	76
NOTE 31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	77
NOTE 32 LISTE PAR PAYS DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES.....	78
NOTE 33 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	80

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTES CONSOLIDÉS

<i>en millions d'euros</i>	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires	10 092	10 573	11 915	12 539	12 792
Charges opérationnelles	(9 235)	(9 603)	(10 653)	(11 099)	(11 299)
Marge opérationnelle *	857	970	1 262	1 440	1 493
<i>% du chiffre d'affaires</i>	8,5%	9,2%	10,6%	11,5%	11,7%
Résultat d'exploitation	720	853	1 022	1 148	1 183
<i>% du chiffre d'affaires</i>	7,1%	8,1%	8,6%	9,2%	9,2%
Résultat net (part du Groupe)	442	580	⁽¹⁾ 1 124	⁽²⁾ 921	820
<i>% du chiffre d'affaires</i>	4,4%	5,5%	9,4%	7,3%	6,4%
Résultat par action					
<i>Nombre moyen d'actions de la période</i>	158 147 868	157 855 433	168 452 917	169 450 721	168 057 561
Résultat de base par action (en euros)	2,80	3,68	6,67	5,44	4,88
Résultat normalisé par action * (en euros)	3,41	4,22	⁽¹⁾ 7,67	⁽²⁾ 6,69	6,22
Dividende par action au titre de l'exercice (<i>en euro</i>)	1,10	1,20	1,35	1,55	⁽³⁾ 1,70
Ecart d'acquisition au 31 décembre	3 601	3 784	7 055	7 176	6 830
Capitaux propres part du Groupe au 31 décembre	4 458	5 057	6 887	7 272	6 956
(Endettement net) / trésorerie nette * au 31 décembre	678	1 218	(1 767)	(1 413)	(1 209)
Free cash flow organique * au 31 décembre	⁽⁴⁾ 455	668	815	1 071	1 080
Nombre moyen de collaborateurs	128 126	137 747	161 268	185 593	196 755
Nombre de collaborateurs au 31 décembre	131 430	143 643	180 639	193 077	199 698

(1) Y compris la réévaluation des actifs d'impôts différés sur déficits reportables aux Etats-Unis pour 476 millions d'euros,

(2) Y compris 180 millions d'euros de produit net d'impôt relatif à des goodwill résultant de réorganisations juridiques,

(3) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2018,

(4) Avant contribution exceptionnelle de 235 millions d'euros à un fonds de pension au Royaume-Uni.

* Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe, la marge opérationnelle, le résultat normalisé par action, l'endettement net / trésorerie nette et le free cash flow organique sont définis en note 3 – indicateurs alternatifs de performance et détaillés en note 11 – Résultat par action, note 21 – Endettement net / Trésorerie nette et note 22 – Flux de trésorerie.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Capgemini S.E.

11, rue de Tilsitt

75017 Paris

A l'assemblée générale de la société Capgemini S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Capgemini S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme

Risque identifié

Le groupe Capgemini opère sur le marché des services professionnels informatiques et fournit notamment des prestations à long terme.

Comme indiqué dans la note 6 de l'annexe, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts des contrats à long terme est fonction de la nature des prestations rendues, notamment :

- le chiffre d'affaires lié aux prestations de services de technologie et d'ingénierie et de conseil au forfait est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode à l'avancement par les coûts. Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque projet en rapportant le montant des coûts engagés à la date de clôture au montant total estimé des coûts du projet. Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont encourus ; et
- le chiffre d'affaires lié aux prestations de services applicatifs et d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours.

Des provisions pour perte à terminaison sont comptabilisées au passif si le montant des coûts restants à engager est supérieur au chiffre d'affaires restant à reconnaître sur le contrat.

Le montant du chiffre d'affaires et des coûts à comptabiliser sur l'exercice, et des éventuelles provisions pour perte à terminaison à la date de clôture, dépend de la capacité du Groupe :

- à identifier chaque élément séparable des contrats long terme à prestations multiples et à déterminer leur traitement comptable ;
- à déterminer le traitement des coûts de transition et de transformation liés à la mise en œuvre des contrats long terme ;
- à mesurer les coûts encourus pour les prestations à prix forfaitaire et le niveau de services rendus pour les prestations à prix variable ;
- à estimer les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat.

Compte tenu des jugements et estimations de la Direction entrant dans la détermination du chiffre d'affaires et de la comptabilisation des coûts, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme constitue un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires.

Nous avons tenu compte dans notre approche des systèmes d'information impliqués dans la reconnaissance du chiffre d'affaires et la comptabilisation des coûts associés, en testant, avec l'aide de nos spécialistes informatiques, l'efficacité des contrôles automatiques des systèmes impactant la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- évaluer les procédures de contrôle interne, identifier les principaux contrôles manuels ou automatisés, pertinents pour notre audit et tester leur conception et efficacité opérationnelle ;
- examiner, sur la base d'un échantillon de contrats, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires de chaque élément séparable des contrats et de comptabilisation des coûts, rapprocher les données comptables avec le suivi opérationnel des projets et apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues notamment pour évaluer les coûts restant à engager pour les contrats à prix forfaitaire et le niveau de services rendus pour les contrats à prix variable ;
- réaliser des procédures d'audit analytique, en analysant notamment les variations de chiffre d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre ;
- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe mène des opérations de croissance externe ciblées et est amené à reconnaître des écarts d'acquisition à l'actif de ses états financiers.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris, et sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie en fonction de la valeur d'utilité apportée à chacune d'entre elles.

La direction s'assure au moins une fois par an que la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition, figurant à l'actif pour un montant de 6 830 millions d'euros au 31 décembre 2017, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Or, toute évolution défavorable des activités auxquelles les écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier des marchés sur lesquels Capgemini opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul retenus.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont décrites dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant chaque unité génératrice de trésorerie.

Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit compte tenu du montant significatif des écarts d'acquisition dans les états financiers et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Notre approche a consisté à :

- apprécier la correcte identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) ;
- prendre connaissance et évaluer le processus mis en œuvre par la Direction pour la réalisation des tests de dépréciation ;
- vérifier que le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié ;
- analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- comparer les projections de flux de trésorerie prévues pour les années 2018 à 2020 aux plans d'affaires utilisés lors du test de dépréciation de l'exercice précédent ;
- comparer les projections de résultats 2017 du test de dépréciation de l'exercice précédent avec les résultats réels ;
- effectuer des entretiens avec les responsables financiers et opérationnels des zones géographiques représentant les unités génératrices de trésorerie pour analyser les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- évaluer les méthodologies de calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus ainsi que du taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée ; comparer ces taux avec des données de marché ou des sources externes et recalculer ces taux à partir de nos propres sources de données ;
- analyser les tests de sensibilité des valeurs d'utilité à une variation des principales hypothèses retenues effectués par la Direction ;
- apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie en note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux se sont déroulés avec l'implication de spécialistes en évaluation de nos cabinets.

Impôts différés actifs – Caractère recouvrable des impôts différés actifs sur déficits reportables

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, un montant de 1 283 millions d'euros au titre des impôts différés actifs, incluant 763 millions d'euros relatifs aux déficits fiscaux reportables dont 554 millions d'euros aux Etats-Unis, ainsi que 172 millions d'euros d'impôts différés passifs figurent dans les états consolidés de la situation financière. Un impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables suffisants pour le recouvrer. Les impôts différés actifs non reconnus sur déficits fiscaux reportables dans les comptes au 31 décembre 2017 s'élèvent à 228 millions d'euros.

Comme indiqué dans la note 16 de l'annexe, la capacité du Groupe à reconnaître ses actifs d'impôts différés relatifs aux déficits reportables est appréciée par la Direction à la clôture de chaque exercice en tenant compte des prévisions de résultats fiscaux futurs. La probabilité de recouvrement des impôts différés actifs repose notamment sur un plan d'affaires établi sur un horizon de dix ans et qui tient compte d'une probabilité de réalisation des bénéfices imposables futurs. Elle prend en compte également une évaluation des Directions financières locales et centrale sur la capacité d'atteinte des plans d'affaires au regard des risques identifiés à la clôture dans la juridiction concernée.

Nous avons considéré la reconnaissance des actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables comme un point clé de notre audit en raison de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction pour la comptabilisation de ces actifs et du caractère significatif de leurs montants.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier la capacité du Groupe à reconnaître des impôts différés sur pertes fiscales reportables, notamment au regard :

- des impôts différés passifs existants dans la même juridiction fiscale et qui pourront être imputés sur les pertes fiscales reportables existantes avant leur expiration ; et
- des profits taxables futurs par juridiction fiscale qui permettront d'absorber les pertes fiscales antérieures.

Nous avons vérifié que le modèle retenu par la Direction pour identifier les pertes fiscales reportables existantes qui seront utilisées, soit par des impôts différés passifs soit par des profits taxables futurs, est approprié.

Pour l'appréciation des profits taxables futurs, nous avons évalué la fiabilité du processus d'établissement du plan à dix ans sur la base duquel le Groupe a reconnu ses actifs d'impôts différés en :

- examinant la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire ;
- comparant les projections de résultats des exercices antérieurs avec les résultats réels des exercices concernés ;
- vérifiant la correcte reprise des données et des taux de croissance à long terme du plan d'affaires retenus pour les tests de dépréciation d'actifs avec ceux retenus pour l'évaluation des impôts différés ;
- faisant un examen critique des hypothèses utilisées par la Direction pour établir les projections de résultats au-delà de la période du plan à trois ans validé par le Conseil d'Administration, notamment en regardant leur cohérence par rapport aux taux de croissance à long terme utilisés et aux informations recueillies lors nos entretiens avec les membres de la Direction.

Nous avons également considéré, avec l'aide de nos experts, l'incidence potentielle de la réforme fiscale américaine sur l'évaluation des impôts différés actifs et passifs aux Etats-Unis en l'état actuel des interprétations de place existantes.

Nos travaux se sont déroulés avec l'implication de spécialistes en fiscalité de nos cabinets.

Contrôles fiscaux

Risque identifié

Le Groupe est présent dans un grand nombre de juridictions fiscales différentes. Ses positions donnent régulièrement lieu à des questions de la part des autorités fiscales des pays dans lesquels les sociétés du Groupe opèrent, sur des sujets liés à leurs activités courantes.

Certains contrôles fiscaux peuvent donner lieu à des redressements fiscaux et à des litiges avec les autorités fiscales. L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale et par la Direction fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes.

Comme indiqué dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017, ces redressements n'ont pas fait l'objet, pour l'essentiel, de provisions dans les comptes dans la mesure où le Groupe justifie sa position et estime disposer de chances sérieuses de succès au contentieux. C'est notamment le cas, en France, pour le crédit d'impôt recherche 2008 à 2013 dont la partie relative aux clients privés a, chez certaines sociétés agréées au titre du crédit d'impôt recherche, fait l'objet d'un rejet de la part de l'administration fiscale.

Nous avons considéré les risques fiscaux comme un point clé de notre audit en raison de l'exposition du Groupe aux problématiques fiscales de par son implantation à l'international, du crédit d'impôt recherche sur la période 2008 à 2013 en liaison avec les spécificités de son secteur d'activité, et du degré de jugement de la Direction dans l'estimation des risques et des montants comptabilisés.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir de discussions avec la Direction, pris connaissance des procédures mises en place par le Groupe pour identifier les positions fiscales incertaines et, le cas échéant, provisionner les risques fiscaux.

En outre, nous avons apprécié les jugements formulés par la Direction dans le cadre de l'évaluation de la probabilité des impôts à payer et du montant des expositions potentielles et, par conséquent, du caractère raisonnable des estimations retenues en matière de provisions pour risques fiscaux.

Nous nous sommes particulièrement intéressés à l'incidence des évolutions des réglementations fiscales locales et des contrôles en cours des autorités fiscales locales.

En vue d'apprécier si les litiges fiscaux ont été appréhendés de façon appropriée, nous avons avec l'aide, de nos experts en fiscalité :

- mené des entretiens auprès de la Direction fiscale du Groupe et des Directions locales afin d'apprécier l'état actuel des investigations menées et des redressements notifiés par les autorités fiscales et suivre les développements des contestations et procédures contentieuses ou précontentieuses en cours ;
- consulté les décisions et correspondances récentes des sociétés du Groupe avec les autorités fiscales locales, et pris connaissance de la correspondance entre les sociétés concernées et leurs avocats lorsque cela était nécessaire ;
- procédé à une revue critique des estimations et positions retenues par la Direction et des opinions de ses conseils externes ;
- analysé les réponses des conseils externes de la société à nos demandes d'information ;
- vérifié que les derniers développements ont été pris en compte dans l'estimation des risques et des provisions constatées au bilan.

Provisions pour retraite et engagements assimilés

Risque identifié

Comme indiqué dans la note 24 de l'annexe, le Groupe participe à plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. Les principaux régimes de retraite, localisés au Royaume-Uni, au Canada et en France, représentent une valeur actuarielle des avantages accumulés de 4 469 millions d'euros sur un montant total de 4 812 millions d'euros. Compte tenu d'une couverture de ces passifs par des actifs dédiés notamment au Royaume-Uni et au Canada, dont la juste valeur s'élève à 3 616 millions d'euros, le passif net s'établit à 1 196 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité... Des variations de certaines de ces hypothèses peuvent avoir une

incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la direction fait appel à des actuaires externes pour l'aider à déterminer ces hypothèses.

Du fait des montants que représentent ces engagements et les actifs dédiés à leur couverture, mais aussi du jugement inhérent à la détermination des hypothèses actuarielles et à la sensibilité qui en découle, nous avons considéré les engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos propres actuaires, nos travaux ont consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses relatives aux taux d'actualisation et d'inflation retenus au regard des conditions de marché ;
- apprécier les hypothèses relatives aux augmentations de salaires et aux données démographiques pour évaluer leur cohérence avec les spécificités de chaque régime et, le cas échéant, avec les références nationales et sectorielles concernées ;
- valider, sur la base d'échantillons, la transcription correcte des données individuelles et des hypothèses actuarielles et statistiques retenues dans le calcul des engagements effectués par les actuaires externes ;
- vérifier l'exactitude des calculs préparés par les actuaires externes ;
- apprécier, pour les actifs dédiés, le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation de ces derniers.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Capgemini S.E. par votre Assemblée générale du 25 avril 2002 pour le cabinet KPMG Audit et du 24 mai 1996 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG Audit était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine, le 26 février 2018

Paris La Défense, le 26 février 2018

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Françoise Garnier
Associée

Richard Béjot
Associé

Frédéric Quélin
Associé

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2016		2017	
		Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	4 - 6	12 539	100	12 792	100
Coûts des services rendus		(9 183)	(73,3)	(9 408)	(73,5)
Frais commerciaux		(1 032)	(8,2)	(1 019)	(8,0)
Frais généraux et administratifs		(884)	(7,0)	(872)	(6,8)
Charges opérationnelles	7	(11 099)	(88,5)	(11 299)	(88,3)
Marge opérationnelle *		1 440	11,5	1 493	11,7
Autres produits et charges opérationnels	8	(292)	(2,3)	(310)	(2,5)
Résultat d'exploitation		1 148	9,2	1 183	9,2
Coût de l'endettement financier net	9	(104)	(0,8)	(18)	(0,1)
Autres charges et produits financiers	9	(42)	(0,4)	(54)	(0,4)
Résultat financier		(146)	(1,2)	(72)	(0,5)
Produit / (Charge) d'impôt	10	(⁽¹⁾ 94)	(0,8)	(303)	(2,4)
RESULTAT NET		908	7,2	808	6,3
<i>dont :</i>					
<i>Part du Groupe</i>		921	7,3	820	6,4
<i>Intérêts minoritaires</i>		(13)	(0,1)	(12)	(0,1)

RÉSULTAT PAR ACTION

Nombre moyen d'actions de la période		169 450 721		168 057 561	
Résultat de base par action (en euros)	11	5,44		4,88	
Nombre moyen d'actions dilué		179 080 780		172 082 122	
Résultat dilué par action (en euros)	11	5,25		4,76	

(1) Y compris 180 millions d'euros de produit net d'impôt relatif à des goodwill résultant de réorganisations juridiques.

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
Ecarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies, nets d'impôts ⁽¹⁾	(257)	110
Réévaluation des instruments dérivés de couverture, nette d'impôts ⁽²⁾	53	(61)
Ecarts de conversion ⁽²⁾	173	(780)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	(31)	(731)
Résultat net (rappel)	908	808
Résultat global de la période	877	77
<i>dont :</i>		
<i>Part du Groupe</i>	886	88
<i>Intérêts minoritaires</i>	(9)	(11)

(1) Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat,

(2) Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Ecart d'acquisition	13 - 15	7 176	6 830
Immobilisations incorporelles	13	813	681
Immobilisations corporelles	14	754	749
Impôts différés	16	1 473	1 283
Autres actifs non courants	18	374	311
Total actif non courant		10 590	9 854
Clients et comptes rattachés	19	3 074	3 265
Créances d'impôts courants		132	107
Autres actifs courants	20	627	657
Actifs de gestion de trésorerie	21	157	168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	1 879	1 988
Total actif courant		5 869	6 185
TOTAL ACTIF		16 459	16 039

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Capital social		1 373	1 348
Primes d'émission et d'apport		3 453	3 169
Réserves et report à nouveau		1 525	1 619
Résultat net		921	820
Capitaux propres (part du Groupe)		7 272	6 956
Intérêts minoritaires		13	4
Capitaux propres		7 285	6 960
Dettes financières à long terme	21	3 287	2 783
Impôts différés	16	227	172
Provisions pour retraites et engagements assimilés	24	1 374	1 196
Provisions non courantes	25	26	25
Autres dettes non courantes	26	292	311
Total passif non courant		5 206	4 487
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	21	125	589
Dettes opérationnelles	27	2 818	2 837
Acomptes clients et produits constatés d'avance	19	737	890
Provisions courantes	25	104	88
Dettes d'impôts courants		109	107
Autres dettes courantes	26	75	81
Total passif courant		3 968	4 592
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		16 459	16 039

TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les flux de trésorerie relatifs à l'exercice sont commentés en Note 22 – Flux de trésorerie.

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2016	2017
Résultat net, part du Groupe		921	820
Intérêts minoritaires		(13)	(12)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations		299	301
Variations des provisions		(5)	(9)
Moins-values de cession d'actifs		6	15
Charge liée aux attributions d'actions		54	64
Coût de l'endettement financier (net)	9	104	18
Charge / (Produit) d'impôt	10	94	303
Gains latents liés aux variations de juste valeur et autres		(11)	32
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)		1 449	1 532
Impôt versé (B)		(167)	(139)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés, acomptes clients et produits constatés d'avance		(45)	(113)
Variation liée aux coûts capitalisés sur projets		13	(12)
Variation liée aux dettes fournisseurs		128	55
Variation liée aux autres créances et dettes		(59)	7
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)		37	(63)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)		1 319	1 330
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 - 14	(197)	(241)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		21	15
		(176)	(226)
Décaissements (encaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie		(23)	(238)
Décaissements nets liés aux actifs de gestion de trésorerie		(36)	(16)
Autres décaissements (encaissements) nets		(16)	(54)
		(75)	(308)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		(251)	(534)
Augmentations de capital		-	320
Dividendes versés		(229)	(262)
Décaissements (nets) liés aux opérations sur actions Capgemini SE		(315)	(531)
Augmentation des dettes financières		505	7
Remboursements des dettes financières		(1 004)	(97)
Intérêts financiers versés		(115)	(86)
Intérêts financiers reçus		43	62
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		(1 115)	(587)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (G=D+E+F)		(47)	209
Incidence des variations des cours des devises (H)		(31)	(91)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	21	1 948	1 870
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G + H + I)	21	1 870	1 988

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Produits et charges comptabilisés en capitaux propres		Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
						Ecart de conversion	Autres			
Au 1^{er} janvier 2016	172 181 500	1 377	3 499	(75)	2 586	248	(748)	6 887	26	6 913
Dividendes versés au titre de l'exercice 2015	-	-	-	-	(229)	-	-	(229)	-	(229)
Instruments de motivation et actionnariat salarié	-	-	-	62	15	-	-	77	-	77
Dérivés sur actions Capgemini SE, nets d'impôts	-	-	-	-	(32)	-	-	(32)	-	(32)
Remboursement anticipé ORNANE 2013	-	-	-	56	(37)	-	-	19	-	19
Élimination des actions propres	-	-	-	(340)	-	-	-	(340)	-	(340)
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(617 235)	(4)	(46)	50	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	-	-	-	4	-	-	4	(4)	-
Transactions avec les actionnaires	(617 235)	(4)	(46)	(172)	(279)	-	-	(501)	(4)	(505)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	169	(204)	(35)	4	(31)
Résultat net	-	-	-	-	921	-	-	921	(13)	908
Au 31 décembre 2016	171 564 265	1 373	3 453	(247)	3 228	417	(952)	7 272	13	7 285
Dividendes versés au titre de l'exercice 2016	-	-	-	-	(262)	-	-	(262)	-	(262)
Instruments de motivation et actionnariat salarié	3 600 000	28	292	91	(18)	-	-	393	-	393
Élimination des actions propres ⁽¹⁾	-	-	-	(534)	1	-	-	(533)	-	(533)
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(6 680 523)	(53)	(576)	629	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	2	-
Transactions avec les actionnaires	(3 080 523)	(25)	(284)	186	(281)	-	-	(404)	2	(402)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	(781)	49	(732)	1	(731)
Résultat net	-	-	-	-	820	-	-	820	(12)	808
Au 31 décembre 2017	168 483 742	1 348	3 169	(61)	3 767	(364)	(903)	6 956	4	6 960

(1) y compris -360 millions d'euros liés à la convention de rachat d'actions mise en place préalablement à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre du plan d'actionnariat international salarié ESOP 2017 (cf. Note 12 - Capitaux Propres)

NOTE 1 BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 février 2018. Les états financiers consolidés seront approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 23 mai 2018.

Afin de traduire la dimension internationale et européenne du Groupe dans sa forme juridique, le Conseil d'Administration de Cap Gemini S.A., société mère du Groupe, a proposé de faire évoluer le statut juridique de la Société en « Société Européenne ». Cette transformation en Société Européenne est entrée en vigueur après l'approbation par l'Assemblée Générale du 10 mai 2017. La dénomination de la Société est passée de « Cap Gemini S.A. » à « Capgemini SE » à l'occasion de cette transformation. Cette nouvelle dénomination est utilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017.

A) Référentiel IFRS

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiée par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptée dans l'Union Européenne (UE).

Par ailleurs, le Groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Numérique – organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France – sur les modalités d'application de certaines normes IFRS.

Les principes comptables sont présentés au début de chaque note annexe aux états financiers consolidés.

B) Nouvelles normes et interprétations applicables en 2017

a) Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire (publiés par l'IASB, approuvés par l'UE, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017)

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017 et qui n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

b) Nouvelles normes, amendements et interprétations non appliqués par anticipation (publiés par l'IASB, approuvés par l'UE, non encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017)

- b-1) Norme IFRS15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15, relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires, est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a travaillé en collaboration avec les acteurs internationaux du secteur et en France au sein du Syntec Numérique à l'identification des modalités de son application. En parallèle, le Groupe a engagé à compter de 2016 des travaux de diagnostic sur la base de la revue d'un échantillon de contrats représentatif des différentes typologies de reconnaissance du chiffre d'affaires. Le Groupe a au cours de l'exercice 2017 (i) achevé ses travaux d'interprétation et identifié les zones d'impacts potentiels, et (ii) mis à jour le manuel des règles et procédures comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires et coûts associés et déployé ces principes au sein des entités du Groupe.

Dans ce contexte les points suivants ont notamment été identifiés :

- Distinction entre « agent » et « principal »

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à revendre des matériels, logiciels et prestations de services achetés à des fournisseurs tiers. La norme IFRS 15 modifie les principes et indicateurs applicables pour déterminer si le Groupe doit présenter ces transactions au compte de résultat en tant que « principal », sur une base brute (avec comptabilisation des achats en charges d'exploitation), ou en tant qu' « agent », sur une base nette (le revenu étant alors présenté pour le montant facturé au client net des montants facturés par le fournisseur). Selon la norme IFRS 15, le Groupe considère qu'il est « principal » lorsqu'il obtient le contrôle des logiciels, matériels et prestations de services avant de les transférer au client. Sur la base des analyses effectuées, le Groupe considère que davantage de transactions devront être présentées sur une base nette, entraînant une réduction du chiffre d'affaires consolidé, évaluée à 270 millions d'euros sur l'exercice 2017.

- Identification des obligations de performance dans les prestations d'infogérance

La nouvelle norme clarifie le traitement des revenus et des coûts relatifs aux activités initiales, exécutées avant le démarrage, ou concomitamment au démarrage, d'une prestation de service récurrente. La norme exige de déterminer si ces activités sont représentatives d'une prestation de service dont le client peut retirer des avantages distinctement de la prestation d'infogérance, ou bien correspondent à des activités internes de démarrage de la prestation de service récurrente. Dans le second cas, le revenu ne peut être reconnu qu'au fur et à mesure de l'exécution des prestations de services récurrentes et les coûts initiaux doivent être capitalisés s'ils créent une ressource qui servira à l'exécution future des prestations de services. Ces clarifications ne devraient pas avoir un impact significatif.

- Mesure de l'avancement des prestations au forfait

Les prestations d'intégration de système et de développement de solutions facturées pour un prix forfaitaire continueront d'être reconnues sur la base de l'avancement des dépenses.

- Mesure de l'avancement des prestations d'infogérance

Les prestations d'infogérance continueront d'être le plus souvent reconnues d'une façon homogène avec la naissance des droits à facturer, sauf dans les cas particuliers ou les modalités de facturation ne sont pas représentatives de la valeur des prestations rendues.

- Coûts d'obtention de contrats

Le Groupe devra désormais capitaliser les commissions et primes versées au titre de l'obtention de contrats pluriannuels. L'impact de ce changement ne devrait pas être significatif.

- Remboursements reçus des clients

Les remboursements reçus des clients ne seront désormais plus comptabilisés en déduction des coûts encourus mais en chiffre d'affaires sauf dans le cas où le Groupe intervient en tant qu'« agent ». L'impact de ce changement ne devrait pas être significatif.

En ce qui concerne la méthode de transition, le Groupe adopte la méthode rétrospective complète, avec retraitement de l'exercice comparatif 2017 et comptabilisation de l'impact cumulé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017.

- b-2) Norme IFRS 9 « Instruments financiers »

L'application de cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2018 n'aura pas d'incidence significative sur les comptes annuels consolidés du Groupe.

- b-3) Norme IFRS 16 « Contrats de location »

Durant l'exercice 2017, le Groupe a initié un projet de recensement et d'analyse des contrats concernés par l'application de la norme IFRS 16 « contrats de location ». Cette norme entrera en application au 1^{er} janvier 2019.

C) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait dans le cadre de la méthode à l'avancement, la reconnaissance d'impôts différés actifs, l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs incorporels, les provisions pour retraites et engagements assimilés, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions.

NOTE 2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET PERIMETRE

Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société mère a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur la gestion desquelles la société mère a directement ou indirectement une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée dans le poste « Autres actifs non courants » pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 32 – Liste par pays des principales sociétés consolidées.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2017, selon les principes comptables appliqués par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le Groupe ne contrôle pas d'entités *ad hoc* non consolidées.

Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ces états financiers consolidés ont été établis en euros.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception des capitaux propres qui sont conservés à leur valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le compte de résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens		Taux de clôture	
	2016	2017	2016	2017
Couronne norvégienne	0,10765	0,10728	0,11006	0,10162
Couronne suédoise	0,10567	0,10379	0,10469	0,10159
Dollar américain	0,90404	0,88730	0,94868	0,83382
Dollar australien	0,67230	0,67970	0,68512	0,65164
Dollar canadien	0,68234	0,68334	0,70482	0,66494
Livre sterling	1,22455	1,14188	1,16798	1,12710
Real brésilien	0,26057	0,27831	0,29150	0,25171
Roupie indienne	0,01345	0,01362	0,01397	0,01305
Yuan renminbi	0,13609	0,13122	0,13661	0,12813
Zloty polonais	0,22920	0,23497	0,22674	0,23941

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe implique l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe (par exemple une créance intra-groupe libellée dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale) ne peut être éliminé. Un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères (par exemple un prêt à échéance indéfinie).

Les justes valeurs des instruments de couverture, concernant des transactions opérationnelles intragroupes réalisées dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change chez la société mère, sont éliminées.

Acquisitions de l'exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

- ▶ La société TCube Solutions Inc. aux Etats-Unis, en janvier 2017. Cette société est le plus important prestataire indépendant de services IT dédiés aux solutions Duck Creek Technologies sur la gestion des assurances dommages. Cette acquisition vise à accélérer l'évolution du portefeuille de services du Groupe, notamment en Amérique du Nord.
- ▶ La société de conseil en stratégie digitale et en « experience design » Idean Enterprises Oy, avec une forte présence aux Etats-Unis et en Finlande, en février 2017. Cette acquisition permet au Groupe de répondre à la demande croissante des clients pour les services digitaux de bout en bout.
- ▶ La société Itelios SAS en France, en mars 2017. Cette société spécialisée dans le conseil en commerce connecté permet au Groupe de répondre à la demande croissante de ses clients en services numériques de bout en bout et se positionner en leader dans la fourniture de solutions basées sur la plateforme Salesforce Commerce Cloud.
- ▶ La société Lyons Consulting Group LLC aux Etats-Unis, en novembre 2017. Cette société, expert américain du e-commerce, détenant une expertise approfondie des solutions basées sur la plateforme Salesforce Commerce Cloud, renforce ainsi la stratégie de croissance du Groupe axée sur le digital.

Les travaux de valorisation des actifs et passifs ainsi que l'évaluation et la détermination du goodwill, tels que requis par la norme IFRS 3, sont en cours et seront finalisés dans les 12 mois suivant les dates d'acquisition.

Cessions de l'exercice 2017

Début mai 2017, le Groupe a cédé les activités IBX.

L'impact de ces acquisitions et cessions sur les indicateurs financiers du Groupe n'est pas significatif sur l'exercice 2017.

NOTE 3 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe sont définis ci-dessous :

- ▶ La **croissance organique** du chiffre d'affaires est la croissance calculée à taux de change et périmètre constants. Le périmètre et les taux de change utilisés sont ceux de la période publiée ;
- ▶ La **croissance à taux de change constants** du chiffre d'affaires est calculée en utilisant les taux de change de la période publiée ;
- ▶ La **marge opérationnelle** est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires les charges opérationnelles. Elle est calculée avant les « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises, la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions attribuées au personnel (y compris les charges sociales et contributions patronales), ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les écarts d'acquisition négatifs, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de Direction du Groupe, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe y compris les compléments de prix incluant des conditions de présence, ainsi que les effets des réductions, des liquidations et des transferts des régimes de retraites à prestations définies ;
- ▶ Le **résultat normalisé par action** correspond au résultat net normalisé (part du Groupe) rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le résultat net normalisé correspond au résultat net (part du Groupe) corrigé des impacts des éléments reconnus en « Autres produits et charges opérationnels » (cf. note 8 – Autres produits et charges opérationnels), nets d'impôt calculé sur la base du taux effectif d'impôt ;
- ▶ L'**endettement net** (ou la trésorerie nette) comprend (i) la trésorerie, qui figure dans le tableau des flux de trésorerie et qui est composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (placements à court terme et banques), diminués des découverts bancaires, (ii) les actifs de gestion de trésorerie (actifs présentés séparément dans l'état de la situation financière du fait de leurs caractéristiques), diminués (iii) des dettes financières à court et long terme, et tient également compte (iv) de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières et à des actions propres ;
- ▶ Le **free cash flow organique**, calculé à partir des éléments du tableau de flux de trésorerie, se définit comme le flux de trésorerie lié à l'activité diminué des investissements (nets de cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles et ajusté des flux liés aux intérêts financiers nets.

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

La Direction du Groupe analyse et mesure la performance de l'activité :

- ▶ dans les zones géographiques où le Groupe est présent,
- ▶ dans ses différents métiers (conseil, services de technologie et d'ingénierie, services applicatifs, autres services d'infogérance).

L'analyse géographique permet de suivre la performance :

- ▶ du développement commercial : elle est focalisée sur l'évolution des principaux contrats et grands clients sur les marchés du Groupe pour l'ensemble de ses métiers. Ce suivi vise à coordonner l'offre de services des différents métiers dans les pays du fait de leur forte interaction, et à y mesurer les prestations de services rendus. Ces analyses sont effectuées par la Direction du Groupe au sein du « Comité de Coordination » des géographies qui rassemble les responsables des métiers opérant dans une géographie donnée,
- ▶ sur le plan opérationnel et financier : la gestion de la trésorerie et des fonctions support, les politiques d'investissement et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mises en œuvre par géographie.

L'analyse métier permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services opérées au cours de l'exercice au sein des « grandes unités opérationnelles » essentiellement orientées métier, de manière transversale permettant de déployer des compétences et des savoir-faire homogènes dans les pays ou les régions.

Ainsi, le Groupe présente une information sectorielle pour les 5 zones géographiques dans lesquelles il est implanté.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau des sociétés holdings du Groupe pour le compte des géographies et des métiers sont affectés soit directement, soit selon une clé de répartition. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les transactions inter-secteurs s'effectuent à prix de marché.

La performance des secteurs opérationnels est mesurée par la marge opérationnelle*. Cet indicateur permet de mesurer et de comparer la performance opérationnelle des secteurs opérationnels, que leur activité résulte de la croissance interne ou externe.

La marge opérationnelle* réalisée dans les principaux centres de production offshore (Inde, Pologne et Chine) est réallouée aux zones géographiques en charge des contrats afin de permettre une meilleure lisibilité de la performance de ces zones.

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le Groupe communique son information sectorielle autour de 5 zones géographiques : Amérique du Nord, France, Royaume-Uni et Irlande, reste de l'Europe, Asie-Pacifique et Amérique Latine.

L'information sectorielle est complétée par des informations relatives au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle des 4 métiers du Groupe.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

2017

(en millions d'euros)

	Amérique du Nord	France	Royaume-Uni et Irlande	Reste de l'Europe	Asie- Pacifique et Amérique Latine	Frais de siège	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires								
▶ hors Groupe	3 923	2 700	1 681	3 478	1 010	-	-	12 792
▶ inter-zones géographiques	114	197	182	274	1 463		(2 230)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	4 037	2 897	1 863	3 752	2 473	-	(2 230)	12 792
MARGE OPERATIONNELLE *	529	267	254	418	99	(74)	-	1 493
% du chiffre d'affaires	13,5	9,9	15,1	12,0	9,8	-	-	11,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	412	211	215	353	66	(74)	-	1 183

2016

(en millions d'euros)

	Amérique du Nord	France	Royaume-Uni et Irlande	Reste de l'Europe	Asie- Pacifique et Amérique Latine	Frais de siège	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires								
▶ hors Groupe	3 800	2 567	1 993	3 214	965	-	-	12 539
▶ inter-zones géographiques	151	200	155	273	1 251		(2 030)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	3 951	2 767	2 148	3 487	2 216	-	(2 030)	12 539
MARGE OPERATIONNELLE *	587	234	290	339	64	(74)	-	1 440
% du chiffre d'affaires	15,4	9,1	14,6	10,5	6,6	-	-	11,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	487	167	259	288	23	(76)	-	1 148

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

ANALYSE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Au 31 décembre 2017 <i>(en millions d'euros)</i>	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Reste de l'Europe	Asie- Pacifique et Amérique Latine	Non alloué	Elimina- tions	Total	
Actifs par zone géographique									
▶ hors Groupe	3 436	2 623	1 502	2 854	1 796	36	-	12 247	
▶ inter-zones géographiques	58	83	48	72	202	32	(495)	-	
TOTAL DES ACTIFS	3 494	2 706	1 550	2 926	1 998	68	(495)	12 247	
<i>dont acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾</i>	35	51	30	42	126	1		285	
								Impôts différés actifs	1 283
								Créances d'impôt	179
								Actifs de gestion de trésorerie	168
								Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 988
								Instruments dérivés	174
								TOTAL ACTIF	16 039
Passifs par zone géographique									
▶ hors Groupe	998	1 325	1 100	1 197	737	10		5 367	
▶ inter-zones géographiques	157	108	41	129	60	-	(495)	-	
TOTAL DES PASSIFS	1 155	1 433	1 141	1 326	797	10	(495)	5 367	
								Capitaux propres	6 960
								Impôts différés passifs	172
								Dettes d'impôt	150
								Dettes financières et découverts bancaires	3 372
								Instruments dérivés	18
								TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	16 039
Au 31 décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>									
	Amérique du Nord	France	Royaume- Uni et Irlande	Reste de l'Europe	Asie- Pacifique et Amérique Latine	Non alloué	Elimina- tions	Total	
Actifs par zone géographique									
▶ hors Groupe	3 507	2 611	1 620	2 835	1 910	39	-	12 522	
▶ inter-zones géographiques	84	83	61	88	176	28	(520)	-	
TOTAL DES ACTIFS	3 591	2 694	1 681	2 923	2 086	67	(520)	12 522	
<i>dont acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾</i>	26	46	29	64	91	1		257	
								Impôts différés actifs	1 473
								Créances d'impôt	159
								Actifs de gestion de trésorerie	157
								Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 879
								Instruments dérivés	269
								TOTAL ACTIF	16 459
Passifs par zone géographique									
▶ hors Groupe	907	1 197	1 405	1 070	732	10		5 321	
▶ inter-zones géographiques	150	100	80	127	61	-	(518)	-	
TOTAL DES PASSIFS	1 057	1 297	1 485	1 197	793	10	(518)	5 321	
								Capitaux propres	7 285
								Impôts différés passifs	227
								Dettes d'impôt	125
								Dettes financières et découverts bancaires	3 412
								Instruments dérivés	89
								TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	16 459

(1) Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles diffère du montant présenté en tableaux des flux de trésorerie qui s'élève à 241 millions d'euros (197 millions d'euros en 2016) du fait de l'exclusion dans ce dernier des acquisitions d'actifs détenus en location-financement pour 44 millions d'euros (60 millions d'euros en 2016).

INFORMATION PAR METIER

L'information par métier suit la taxonomie suivante :

- ▶ Conseil, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises clientes grâce à une connaissance approfondie de leurs activités et de leurs processus (« *Consulting Services* »),
- ▶ Services de technologie et d'ingénierie, qui exercent une activité d'accompagnement et de support des équipes informatiques internes (« *Technology and Engineering Services* »),
- ▶ Services applicatifs, qui comprennent la conception, le développement, la mise en œuvre et la maintenance des applications IT couvrant les activités du Groupe en termes d'intégration de système et de maintenance des applications (« *Application Services* »),
- ▶ Autres services d'infogérance, qui regroupent l'intégration, la gestion et/ou le développement de tout ou partie des systèmes d'infrastructure IT d'un client (ou d'un groupe de clients), des services transactionnels, des services à la demande et/ou des activités métiers des clients - *Business Process Outsourcing*, BPO - (« *Other Managed Services* »).

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIER

en millions d'euros	2016		2017	
	Montant	%	Montant	%
Conseil	506	4	584	5
Services de technologie et d'ingénierie	1 873	15	1 927	15
Services applicatifs	7 557	60	7 940	62
Autres services d'infogérance	2 603	21	2 341	18
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 539	100	12 792	100

ANALYSE DE LA MARGE OPERATIONNELLE* PAR METIER

en millions d'euros	2016		2017	
	Montant	%	Montant	%
Conseil	54	10,7	66	11,2
Services de technologie et d'ingénierie	240	12,8	262	13,6
Services applicatifs	960	12,7	1 024	12,9
Autres services d'infogérance	260	10,0	215	9,2
Frais de siège	(74)	-	(74)	-
MARGE OPERATIONNELLE *	1 440	11,5	1 493	11,7

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

NOTE 5 COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

Le compte de résultat du Groupe présente une analyse par fonction qui détaille les charges opérationnelles comme suit : coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), frais commerciaux ainsi que frais généraux et administratifs.

Ces trois postes représentent les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle*, un des principaux indicateurs de performance de l'activité du Groupe.

Le résultat d'exploitation est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres charges et produits opérationnels.

Ces derniers comprennent les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises, la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions attribuées au personnel (y compris les charges sociales et contributions patronales), ainsi que les charges ou produits non récurrents, notamment les dépréciations des écarts d'acquisition, les écarts d'acquisition négatifs, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de Direction du Groupe, les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe y compris les compléments de prix incluant des conditions de présence, ainsi que les effets des réductions, des liquidations et des transferts des régimes de retraites à prestations définies.

Le résultat net part du Groupe est ensuite obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- ▶ le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts nets sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie,
- ▶ les autres charges et produits financiers, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur lorsqu'ils se rapportent à des éléments de nature financière, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêt nettes sur régimes de retraites à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits financiers et charges financières sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base du taux d'intérêt effectif,
- ▶ la charge d'impôt courant et différé,
- ▶ le résultat des entreprises associées,
- ▶ la quote-part des intérêts minoritaires.

** La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.*

NOTE 6 CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

a. Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

b. Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

c. Prestations d'infogérance

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendu. Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours. Toutefois, en cas de remboursement par le client, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent dans l'état de la situation financière consolidée en créances clients pour celles ayant fait l'objet d'une facturation, ou en factures à émettre pour les prestations réalisées et non encore facturées. Les acomptes reçus des clients et les produits constatés d'avance figurent dans les passifs courants.

L'évolution du chiffre d'affaires de l'exercice 2017 par rapport à celui de l'exercice 2016 est de 2,0% à taux de change et périmètre courants. Hors activité de revente de matériel au Brésil, le chiffre d'affaires croît de 4,0% à taux de change constants* par rapport à l'exercice 2016 et affiche une croissance organique* de 3,6%.

Comme indiqué en Note 1- Base de préparation des comptes, l'impact principal de l'application de la norme IFRS 15, relatif à la distinction entre « agent » et « principal », est évalué à 270 millions d'euros représentant 2,1 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2017, soit un chiffre d'affaires dans le nouveau référentiel de 12 522 millions d'euros. En conséquence, la marge opérationnelle serait inchangée en valeur absolue et le taux de marge opérationnelle passerait de 11,7% à 11,9%.

** La croissance organique et la croissance à taux de change constants, indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe, sont définies en note 3 – Indicateurs alternatifs de performance.*

NOTE 7 CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

<i>en millions d'euros</i>	2016		2017	
	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires
Charges de personnel	7 611	60,7%	8 002	62,6%
Frais de déplacements	521	4,2%	516	4,0%
	8 132	64,9%	8 518	66,6%
Achats et frais de sous-traitance	2 254	18,0%	2 105	16,4%
Loyers et taxes locales	380	3,0%	357	2,8%
Autres dotations aux amortissements, provisions et résultat de cessions d'immobilisations	333	2,6%	319	2,5%
CHARGES OPERATIONNELLES	11 099	88,5%	11 299	88,3%

ANALYSE DES CHARGES DE PERSONNEL

<i>en millions d'euros</i>	Note	2016	2017
Traitements et salaires		6 151	6 499
Charges sociales		1 401	1 434
Charges de retraites - régimes à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi	24	59	69
CHARGES DE PERSONNEL		7 611	8 002

NOTE 8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2016	2017
Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises	13	(68)	(65)
Charges liées aux attributions d'actions	12	(58)	(71)
Coûts de restructuration		(103)	(131)
Coûts d'intégration des sociétés acquises		(68)	(29)
Coûts liés aux acquisitions		(1)	(9)
Autres charges opérationnelles		(5)	(8)
Total charges opérationnelles		(303)	(313)
Autres produits opérationnels		11	3
Total produits opérationnels		11	3
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		(292)	(310)

AMORTISSEMENTS DES ACTIFS INCORPORELS RECONNUS DANS LE CADRE DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises portent essentiellement sur les Relations clients (cf. Note 13 – Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles).

CHARGES LIEES AUX ATTRIBUTIONS D' ACTIONS

Les charges liées aux attributions d'actions s'élèvent à 71 millions d'euros contre 58 millions en 2016. L'augmentation est liée principalement à l'effet année pleine du Plan International 2016 tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016 et la mise en place des nouveaux plans 2017 approuvés par les Conseils d'Administration du 26 juillet 2017 et du 5 octobre 2017 et par le coût croissant des charges sociales sur les nouveaux plans. Cette évolution reflète l'augmentation progressive du cours de l'action Capgemini SE sur les cinq dernières années. (Cf. Note 12 – Capitaux Propres)

COÛTS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration de l'exercice 2017 concernent principalement des mesures de réduction d'effectifs pour 94 millions d'euros (91 millions d'euros pour 2016) et de rationalisation des actifs immobiliers et de production pour 31 millions d'euros (7 millions d'euros pour 2016).

COÛTS D'INTEGRATION DES SOCIÉTÉS ACQUISES

Les coûts d'intégration des sociétés acquises s'élèvent à 29 millions d'euros et sont composés essentiellement des compléments de prix incluant des conditions de présence.

A noter que sur l'exercice 2016, les coûts d'intégration concernaient principalement l'intégration du groupe IGATE, et étaient composés essentiellement des charges liées aux coûts des consultants intervenant sur cette intégration ainsi qu'aux instruments de motivation accordés aux salariés d'IGATE.

NOTE 9 RESULTAT FINANCIER

<i>en millions d'euros</i>	Note	2016	2017
Produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs de gestion de trésorerie		25	37
Charges d'intérêt nettes sur les dettes financières		(95)	(52)
Coût de l'endettement financier net au taux d'intérêt nominal		(70)	(15)
Effet du coût amorti sur les dettes financières		(34)	(3)
Coût de l'endettement financier net au taux d'intérêt effectif		(104)	(18)
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraites à prestations définies	24	(37)	(34)
(Pertes) gains de change sur opérations financières		28	(51)
Gain (pertes) gains sur instruments dérivés		(30)	36
Autres		(3)	(5)
Autres charges et produits financiers		(42)	(54)
<i>dont produits financiers</i>		219	105
<i>dont charges financières</i>		(261)	(159)
RESULTAT FINANCIER		(146)	(72)

Coût de l'endettement financier

Les charges d'intérêt nettes sur les dettes financières (52 millions d'euros) et l'effet du coût amorti sur les dettes financières (3 millions d'euros), soit un total de 55 millions d'euros sur l'exercice 2017, comprennent principalement (i) les coupons des emprunts obligataires émis en 2015 pour 50 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 3 millions d'euros d'effet lié à la comptabilisation au coût amorti de ces emprunts, à l'identique de 2016, et (ii) le coupon de l'emprunt obligataire émis en 2016 pour 2 millions d'euros (montant négligeable en 2016).

A noter que sur l'exercice 2016, les charges d'intérêt nettes sur les dettes financières comprenaient les coupons de l'emprunt obligataire 2011, intégralement remboursé le 29 novembre 2016, pour 24 millions d'euros et l'effet du coût amorti sur les dettes financières intégrait une charge relative aux Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE 2013) pour 30 millions d'euros. (cf. Note 21 – Endettement net / Trésorerie nette).

Par ailleurs, les charges d'intérêt nettes sur les dettes financières comprennent un produit net des contrats d'échange EUR-taux fixe contre USD-taux fixe (*Cross Currency Swaps*) pour 6 millions d'euros après intégration du gain réalisé sur la composante taux de ces contrats lors de leur dénouement anticipé intervenu au cours du premier semestre 2017, contre un coût net de 16 millions d'euros sur l'exercice 2016.

Autres charges et produits financiers

Les pertes de change sur opérations financières, ainsi que les gains sur instruments dérivés, sont principalement liés aux prêts et emprunts intragroupes libellés en devises étrangères ainsi qu'à leurs couvertures associées et intègrent notamment les effets du dénouement anticipé des *Cross Currency Swaps* pour leur composante change.

NOTE 10 CHARGE D'IMPOT

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat net sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en charges et produits comptabilisés en capitaux propres.

Impôt courant

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période ainsi que tout ajustement du montant de l'impôt courant au titre des périodes précédentes. L'impôt dû (ou à recevoir) est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôt différé

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs. Cf. Note 16 – Impôts différés.

La charge d'impôt de l'exercice 2017 se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Note	2016	2017
Impôts courants		(131)	(261)
Impôts différés	16	37	(42)
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT		(94)	(303)

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2016		2017	
	Montant	%	Montant	%
Résultat avant impôt	1002		1 111	
Taux d'imposition en France (%)	34,43		34,43	
Charge d'impôt théorique	(345)	34,43	(382)	34,43
Différences de taux d'imposition entre pays	16	(1,6)	22	(2,0)
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>				
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables de l'exercice	(26)	2,6	(23)	2,1
Reconnaissance nette d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	116	(11,6)	133	(12,0)
Réévaluation des actifs d'impôts différés sur déficits reportables aux Etats-Unis			299	(26,9)
Impact du changement de taux d'impôt aux Etats-Unis			(295)	26,6
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	3	(0,3)	5	(0,4)
Ajustements sur périodes antérieures	8	(0,8)	1	(0,1)
Impôts non assis sur le résultat fiscal	(45)	4,5	(53)	4,7
Différences permanentes et autres éléments	(1)	0,1	(10)	0,9
Charge d'impôt et taux effectif d'impôt avant produit net d'impôt relatif à des goodwill résultant de réorganisations juridiques	(274)	27,3	(303)	27,3
Produit net d'impôt relatif à des goodwill résultant de réorganisations juridiques	180	(18,0)		
(Charge) / Produit d'impôt et taux effectif d'impôt après produit net d'impôt relatif à des goodwill résultant de réorganisations juridiques	(94)	9,3	(303)	27,3

Les « Différences de taux d'imposition entre pays » comprend notamment :

- ▶ en 2017, l'impact de la réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés en France consécutivement à la loi de finances pour 2018 qui amène progressivement le taux de cet impôt à 25,82% à compter de 2022 ;
- ▶ en 2016, l'impact de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés en France consécutivement à la loi de finances pour 2017, qui diminuait le taux de cet impôt à 28,92% à compter de 2020.

La « Réévaluation des actifs d'impôts différés sur déficits reportables aux Etats-Unis » pour un montant de 299 millions d'euros au 31 décembre 2017 reflète l'évolution des perspectives de profits imposables par rapport à la dernière réévaluation de l'impôt différé

américain en 2015. Ainsi, les déficits fiscaux reportables aux Etats-Unis sont intégralement reconnus dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017.

L'« Impact du changement de taux d'impôt aux Etats-Unis » reflète le changement de taux d'impôt de 39% à 26%, résultant de la diminution du taux de l'impôt fédéral de 35% à 21% dans le cadre de la réforme fiscale issue du "*Tax Cuts and Jobs Act*" promulguée le 22 décembre 2017, qui conduit à une réévaluation à la baisse des actifs d'impôts différés du Groupe pour un montant de 295 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les « Impôts non assis sur le résultat fiscal » sont constitués principalement :

- ▶ en France:
 - de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
 - du remboursement à Capgemini SE de la contribution additionnelle de 3% sur les revenus distribués suite à la décision du Conseil constitutionnel du 6 octobre 2017 l'ayant jugée inconstitutionnelle,
 - de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés et de la contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle instituées par la première loi de finances rectificative pour 2017, majorant de 30% le montant de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe d'intégration fiscale en France au titre du seul exercice 2017,
- ▶ aux Etats-Unis, de la "*Transition Tax on Foreign Earnings*" issue de la réforme fiscale, taxe ponctuelle sur les bénéfices non distribués accumulés par les filiales étrangères de sociétés américaines, pour un montant de 17 millions d'euros, et de certains impôts d'Etats ("State taxes"),
- ▶ en Italie, de l'Impôt Régional sur les Activités Productives (IRAP).

En complément du changement du taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis et de la "*Transition Tax on Foreign Earnings*", la réforme fiscale américaine a introduit d'autres dispositions applicables au Groupe, pour lesquelles des clarifications sont attendues, parmi lesquelles :

- ▶ La « BEAT » ("*Base Erosion and Anti-abuse Tax*") : impôt alternatif applicable à compter de 2018, dont le taux sera de 5% en 2018, 10% sur les exercices fiscaux 2019 à 2025 et 12,5% après 2025, s'appliquant à une assiette distincte de l'impôt sur les sociétés, rehaussée du montant de certains paiements normalement déductibles et versés à des entités non-américaines du Groupe. Le montant d'impôt ainsi obtenu est comparé à l'Impôt sur les sociétés ordinaire calculé au taux normal, l'impôt le plus élevé des deux étant alors dû ;
- ▶ La taxe « GILTI » ("*global intangible low-taxed income*") : inclusion dans le calcul du résultat fiscal des sociétés américaines du résultat ("*earnings and profits*") de leurs filiales étrangères excédant 10% de la valeur des actifs corporels de ces filiales. Le taux d'impôt applicable est de 21% après abattement de 50% de la base taxable. L'imputation de crédits d'impôt étrangers est autorisée après imputation des déficits reportables disponibles.

Selon les interprétations de place actuelles, le Groupe considère que ces deux dispositions fiscales introduites par la récente réforme américaine n'impactent ni la détermination de la charge d'impôt consolidée du Groupe, ni la valorisation des impôts différés du Groupe aux Etats-Unis au 31 décembre 2017.

NOTE 11 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action, le résultat dilué par action et le résultat normalisé par action sont calculés comme suit :

- ▶ **résultat de base par action** : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est calculé sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation, après déduction des actions propres détenues, à l'ouverture de l'exercice ajusté sur une base prorata temporis des actions rachetées et/ou émises au cours de la période.
- ▶ **résultat dilué par action** : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets, sur une base prorata temporis, de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes, (ii) actions de performance, (iii) actions attribuées gratuitement et (iv) Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables.
- ▶ **résultat normalisé par action** : le résultat net normalisé (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues. Le résultat net normalisé correspond au résultat net (part du Groupe) corrigé des impacts des éléments reconnus en « Autres produits et charges opérationnels » (cf. Note 8 – Autres produits et charges opérationnels), nets d'impôt calculé sur la base du taux effectif d'impôt.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION

	2016	2017
Résultat net part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	921	820
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	169 450 721	168 057 561
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	5,44	4,88

RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs existants durant l'exercice. Le cours moyen de l'action pour l'exercice 2017 a été de 91,54 euros.

En 2017, les instruments dilutifs inclus dans le calcul du résultat dilué par action comprennent :

- ▶ les actions livrées en mars 2017 aux collaborateurs étrangers dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance International 2013 pour un nombre moyen pondéré de 110 650 actions.
- ▶ les actions à livrer aux collaborateurs français et étrangers dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance 2014 et 2015 pour un nombre moyen pondéré de 1 736 149 actions. Au 31 décembre 2017, ces actions ne sont plus soumises qu'à la condition de présence des bénéficiaires à la date de livraison prévue en août 2018 pour la partie étrangère du plan 2014, en mars 2018 pour la partie française du plan 2015 et en août 2019 pour la partie étrangère de ce dernier.
- ▶ les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 17 février 2016, pour un nombre moyen pondéré de 158 975 actions et dont les conditions de présence seront évaluées en mars 2018 et mars 2020.
- ▶ les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attributions d'actions de performance dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016, pour un nombre moyen pondéré de 1 613 825 actions et dont les conditions de performance seront évaluées en août 2019.
- ▶ les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2017, pour un nombre moyen pondéré de 26 499 actions et dont les conditions de présence seront évaluées en août 2020.
- ▶ les actions pouvant être attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2017, pour un nombre moyen pondéré de 378 463 actions et dont les conditions de performance seront évaluées en octobre 2020.

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
Résultat net part du Groupe	921	820
Economies de frais financiers liées à la conversion des obligations convertibles ORNANE 2013 nettes d'impôt	20	-
Résultat net part du Groupe dilué	941	820
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	169 450 721	168 057 561
<i>Prise en compte des :</i>		
Obligations convertibles ORNANE 2013	5 305 591	-
Actions de performances ou attribuées gratuitement et pouvant être exercées	4 201 908	4 024 561
Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR)	122 560	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	179 080 780	172 082 122
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION (en euros)	5,25	4,76

RESULTAT NORMALISE PAR ACTION

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
Résultat net, part du Groupe	921	820
Autres produits et charges opérationnels nets d'impôt, calculé au taux effectif d'impôt	212	226
Résultat net normalisé part du Groupe	1 133	1 046
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	169 450 721	168 057 561
RESULTAT NORMALISE PAR ACTION (en euros)	6,69	6,22

NOTE 12 CAPITAUX PROPRES

Instruments de motivation et actionnariat salarié

a) Instruments accordés à des salariés

Actions de performance et de présence

Des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de performance (interne et externe) et de présence. La durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive s'élève à au moins trois ans depuis juillet 2016 ou quatre ans, selon la résidence fiscale du bénéficiaire.

Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi.

La juste valeur de l'action sous condition de performance externe est déterminée par application du modèle « Monte Carlo », dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes attendus, et les conditions de performance du marché.

La juste valeur de l'action sous condition de performance interne et/ou de présence est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 dont les paramètres incluent notamment le cours de l'action à la date d'attribution, la restriction de transfert d'actions, le taux d'intérêt sans risque et le taux de dividendes attendus.

La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de ces attributions d'actions, actualisées chaque année, ainsi que des conditions de performance internes (conditions hors marché).

Cet avantage est reconnu en « Autres produits et charges opérationnels » au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

b) Instruments proposés à des salariés

Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (BSAAR)

Des bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils ont donné le droit de souscrire à des actions Capgemini SE au prix d'exercice déterminé lors de leur acquisition par les salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Épargne salariale

Des plans d'actionnariat salarié à effet de levier offrant la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté ont été mis en place par le Groupe. Dans le cadre de la détermination de la charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, le Groupe ajuste le montant de la décote octroyée aux salariés sur le prix de la souscription en fonction des deux éléments suivants :

► le coût de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Ce coût est évalué en prenant en considération la période de blocage de cinq ans et correspond au coût d'une stratégie en deux étapes dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la période de blocage de cinq ans et emprunterait simultanément le montant nécessaire pour acheter une action cessible immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme de cette action et par les dividendes versés durant la période de blocage. Ce coût est calculé à partir des paramètres ci-après :

- le prix de souscription est celui fixé par le Président-directeur général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration. Ce prix de souscription correspond à la moyenne des cours moyens de l'action Capgemini SE pondérés par les volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Président-directeur général à laquelle une décote est appliquée,
- la date d'attribution des droits est la date à laquelle les salariés ont eu connaissance des caractéristiques et conditions précises de l'offre notamment le prix de souscription,
- le taux de prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation in fine sans affectation pour une durée correspondant à la durée du plan,

► le gain d'opportunité reflétant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

Dans certains pays où la mise en œuvre d'un plan à effet de levier ne peut être réalisée au moyen d'un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) ou directement au nom des salariés, le plan d'actionnariat salarié (ESOP) comporte un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions (*Stock Appreciation Rights, SAR*). L'avantage offert par le Groupe correspond alors au montant de la décote sur le prix de souscription de l'action.

Actions propres

Les titres de la société mère détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value nette d'impôt ainsi réalisée n'affecte donc pas le compte de résultat de l'exercice.

Instruments dérivés sur actions propres

Les instruments dérivés sur actions propres, lorsqu'ils remplissent les critères de classement en capitaux propres prévus par la norme IAS 32, sont comptabilisés à l'origine en capitaux propres pour le montant de la contrepartie reçue ou de la contrepartie payée. Les variations ultérieures de leur juste valeur ne sont pas comptabilisées dans les états financiers, à l'exception des impacts fiscaux y afférents.

Dans le cas où ils ne remplissent pas les critères d'éligibilité ci-dessus, les instruments dérivés sur actions propres sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs à leur juste valeur. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat. A chaque clôture, la juste valeur de ces instruments est comptabilisée sur la base d'évaluations externes.

INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE

A) Plan d'options de souscription d'actions

Le Groupe n'octroie plus d'option de souscriptions d'actions depuis le plan autorisé en 2005 et qui a fait l'objet d'une dernière attribution en juin 2008.

B) Plans d'attribution d'actions de performance

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 2012, le 23 mai 2013, le 6 mai 2015, le 18 mai 2016 puis le 10 mai 2017, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois et ce pendant un délai maximum de 18 mois, des actions sous conditions de performance et/ou de présence. Le 12 décembre 2012, le 20 février 2013, le 30 juillet 2014, le 29 juillet 2015, le 17 février 2016, le 26 juillet 2016, le 26 juillet 2017 et le 5 octobre 2017, le Conseil d'Administration a arrêté les modalités et la liste des personnes bénéficiaires de ces huit plans.

Les principales caractéristiques de ces plans sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Nombre total d'actions pouvant être attribuées	2 426 555 actions au maximum	2 426 555 actions au maximum
% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration	soit 1,5%	soit 1,5%
Nombre total d'actions effectivement attribuées	1 003 500 ⁽¹⁾	1 209 100 ⁽¹⁾
Date de la décision du Conseil d'Administration	12 décembre 2012	20 février 2013
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Au terme de la première année civile et au terme de la seconde année civile suivant la date d'attribution	Au terme de la première année et au terme de la seconde année suivant la date d'attribution
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans et un 1/2 mois à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans et 1/2 mois (International)	2 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans et 1 semaine (International)
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	4 ans	
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution		
<i>Volatilité</i>	25,80%	38,70%
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	0,35% - 0,98%	0,59% - 1,28%
<i>Taux de dividendes attendus</i>	3,00%	3,00%
Autres conditions		
<i>Condition(s) de performance</i>	Oui (cf.détail ci-après)	
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	Oui	
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)	
Fourchette des justes valeurs en euros :		
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	n/a	n/a
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	14,35 - 28,67	16,18 - 32,14
<i>dont mandataires sociaux</i>	16,18	18,12
	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et présence)	
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	499 500	663 900
	dont mandataires sociaux	
	-	-
	Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
	dont mandataires sociaux	
	-	-
Mouvement de l'exercice	Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	
	0	4 800
	Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	
	499 500 ⁽²⁾	659 100 ⁽²⁾
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions	-	110 650
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	33,15	36,53

	Plan 2014 International	Plan 2015 International
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1 590 639 actions au maximum	1 721 759 actions au maximum
% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration	soit 1%	soit 1%
Nombre total d'actions effectivement attribuées	1 290 500 ⁽¹⁾	1 068 550 ⁽¹⁾
Date de la décision du Conseil d'Administration	30 juillet 2014	29 juillet 2015
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Sur une période de trois ans pour la condition interne et deux années sur la condition externe	Sur une période de trois ans pour les deux conditions
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)	2 ans et 7 mois à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	4 ans	3 ans
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution		
<i>Volatilité</i>	26,33%	24,54%
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	0,34% - 0,81%	0,10% - 0,55%
<i>Taux de dividendes attendus</i>	2,31%	1,60%
Autres conditions		
<i>Condition(s) de performance</i>	<i>Oui (cf.détail ci-après)</i>	
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	<i>Oui</i>	
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)	
Fourchette des justes valeurs en euros :		
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	n/a	n/a
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	26,46 - 48,26	61,73 - 82,18
<i>dont mandataires sociaux</i>	29,32	56,66
	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et présence)	
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	776 250	1 042 950
	dont mandataires sociaux	
	-	40 000 ⁽¹⁾
	Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
	dont mandataires sociaux	
	-	-
Mouvement de l'exercice	Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	
	78 750	87 352
	Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (présence uniquement)	
	697 500 ⁽²⁾	955 598 ⁽⁴⁾
Nombre moyen pondéré d'actions	736 875	999 274
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	53,35	87,60

Plans 2016 Internationaux

Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1 721 815 actions au maximum	1 721 815 actions au maximum
% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration	soit 1%	soit 1%
Nombre total d'actions effectivement attribuées	180 500 ⁽⁵⁾	1 663 500 ⁽¹⁾
Date de la décision du Conseil d'Administration	17 février 2016	26 juillet 2016
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Condition de présence uniquement	Sur une période de trois ans pour les deux conditions
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	2 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)	3 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	2 ans	2 ans
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution		
<i>Volatilité</i>	<i>n/a</i>	26,35%
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	<i>0,15% - 0,03%</i>	<i>0,2% - 0,17%</i>
<i>Taux de dividendes attendus</i>	<i>1,60%</i>	<i>1,60%</i>
Autres conditions		
<i>Condition(s) de performance</i>	<i>Oui (cf.détail ci-après)</i>	
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	<i>Oui</i>	
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)	
Fourchette des justes valeurs en euros :		
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	<i>55,45 - 57,59</i>	<i>54,02 - 77,1</i>
<i>dont mandataires sociaux</i>	<i>-</i>	<i>52,68</i>
pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence)		
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	173 900	1 652 600
	dont mandataires sociaux	-
	-	42 000 ⁽¹⁾
	Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
	dont mandataires sociaux	
Mouvement de l'exercice	-	-
	Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	
	29 850	77 550
	Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence)	
	144 050 ⁽⁶⁾	1 575 050 ⁽⁷⁾
Nombre moyen pondéré d'actions	158 975	1 613 825
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	71,61	83,78

Plan 2017 International

Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1 691 496 actions au maximum	1 691 496 actions au maximum
% du capital à la date de la décision du Conseil d'Administration	soit 1%	soit 1%
Nombre total d'actions effectivement attribuées	63 597 ⁽⁸⁾	1 522 500 ⁽³⁾
Date de la décision du Conseil d'Administration	26 juillet 2017	5 octobre 2017
Période d'évaluation de la mesure de la performance	Conditions de présence uniquement Sur une période de trois ans pour les deux conditions	
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	3 ans et une semaine à compter de la date d'attribution (Plan International)	3 ans à compter de la date d'attribution (France) ou 4 ans (International)
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	n/a	2 ans
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution		
<i>Volatilité</i>	n/a	25,65%
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	-0,25% / - 0,04%	-0,17% / + 0,90%
<i>Taux de dividendes attendus</i>	1,60%	1,60%
Autres conditions		
<i>Condition(s) de performance</i>	Oui (cf.détail ci-après)	
<i>Présence effective à la date d'acquisition</i>	Oui	
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des actions	Monte Carlo pour actions de performance avec condition externe (de marché)	
Fourchette des justes valeurs en euros :		
<i>Actions attribuées gratuitement (par action et en euros)</i>	89,05	86,98 - 93,25
<i>Actions de performance (par action et en euros)</i>	n/a	62,02 - 93,25
<i>dont mandataires sociaux</i>	-	66,38
	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence)	
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	-	-
	dont mandataires sociaux	
	-	-
	Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence attribuées au cours de l'exercice	
	63 597	1 522 500
	dont mandataires sociaux	
Mouvement de l'exercice	-	35 000 ⁽¹⁾
	Nombre d'actions forcloses ou annulées au cours de l'exercice	
	-	17 300
	Nombre d'actions définitivement attribuées au cours de l'exercice	
	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2017	pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence)	
	63 597 ⁽⁸⁾	1 505 200 ⁽⁹⁾
Nombre moyen pondéré d'actions	26 499	378 463
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	94,20	100,25

(1) Attribution sous conditions de performance uniquement,

(2) Au titre du plan étranger uniquement,

(3) Attribution sous conditions de performance uniquement à l'exception de 19 150 actions sous condition de présence uniquement,

(4) Dont 337 316 actions au titre du plan français et 618 282 au titre du plan étranger, ces montants intégrant un abattement de 4% sur la condition de performance externe, la performance de l'action Capgemini SE par rapport au panier de comparables et du CAC40 se situant entre 109 et 110% de la performance moyenne du panier,

(5) Attribution sous condition de présence uniquement pour des bénéficiaires de la société iGate acquise le 1er juillet 2015,

(6) Dont 7 500 actions au titre du plan français et 136 550 au titre du plan étranger,

(7) Dont 441 350 actions au titre du plan français et 1 133 700 au titre du plan étranger,

(8) Attribution sous condition de présence uniquement pour des bénéficiaires de la société Idean acquise en février 2017,

(9) Dont 456 400 actions au titre du plan français et 1 048 800 au titre du plan étranger.

a) Actions définitivement acquises au titre des plans 2012 et 2013

L'évaluation des conditions de performance des plans 2012 et 2013 réalisée en 2015 avait conclu à une attribution aux bénéficiaires résidents fiscaux étrangers, à hauteur de 100% de l'attribution initiale pour les bénéficiaires toujours présents lors de l'attribution définitive. La réalisation de la condition de présence à la date d'attribution définitive a ainsi conduit à attribuer définitivement en janvier 2017, 499 500 au titre du plan 2012 et en mars 2017, 659 100 actions au titre du plan 2013.

b) Modalités relatives à la condition de performance des plans 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017

En conformité avec la recommandation de l'AMF du 8 décembre 2009, relative à l'inclusion d'une condition de performance interne et d'une condition de performance externe dans le cadre d'attribution d'actions de performance, le Conseil d'Administration a décidé depuis le plan 2010 d'ajouter à la condition externe initialement prévue une condition interne.

Des conditions de performance externes et internes s'appliquent et sont les suivantes :

La condition de performance externe compte pour 50% dans le calcul de l'attribution et la condition de performance interne compte pour 50% également.

Condition de performance externe :

En ce qui concerne les modalités de calcul de la condition de performance externe, celles-ci sont appliquées de manière identique sur les plans 2012 à 2015 et dans la continuité de celles appliquées sur les deux premiers plans et de ce fait :

- ▶ Il n'y a pas attribution si la performance de l'action Capgemini SE pendant la période considérée est inférieure à 90% de la performance du panier d'actions comparables sur cette même période,
- ▶ l'attribution définitive :
 - s'élève à 40% de l'attribution initiale si cette performance relative est d'au moins 90%,
 - s'élève à 60% de l'attribution initiale si cette performance relative est de 100%,
 - s'élève à 100% de l'attribution initiale, seulement si cette performance relative est supérieure ou égale à 110%,
 - varie linéairement entre 40 et 60% et entre 60% et 100% de l'attribution initiale en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé, si cette performance relative se situe entre 90% et 100% d'une part et entre 100 et 110% d'autre part.

Dans ces conditions, si l'action Capgemini SE performe comme le panier d'actions comparables, l'attribution ne sera que de 60% des actions possibles au titre de la performance externe (soit 30% de l'attribution initiale).

En ce qui concerne les plans 2016 et 2017, les modalités relatives à la condition de performance externe ont été renforcées et sur ces plans:

- ▶ Il n'y a pas attribution si la performance de l'action Capgemini SE pendant la période considérée est inférieure à la performance du panier référent sur cette même période,
- ▶ l'attribution définitive :
 - s'élève à 50% de l'attribution initiale si cette performance relative est d'au moins 100%,
 - s'élève à 100% de l'attribution initiale, seulement si cette performance relative est supérieure ou égale à 110%,
 - varie linéairement entre 50% et 100% de l'attribution initiale en fonction de l'évolution de la performance et selon un tableau prédéterminé, si cette performance relative se situe entre 100% et 110% d'autre part.

Le panier de référence est composé des valeurs suivantes, chaque valeur composant l'indice de référence bénéficiant de la même pondération :

- ▶ Pour les plans 2012 et 2013 : Accenture / CSC / Atos / Tieto / Steria / CGI Group/ Infosys / Sopra / Cognizant
- ▶ Pour les plans 2014, 2015 et 2016 : Accenture / CSC / Atos / Tieto / CAC 40 index / CGI Group/ Infosys / Sopra / Cognizant. Par ailleurs, compte tenu de l'arrêt de la cotation de l'action CSC à compter du 1^{er} avril 2017, cette valeur a été remplacée dans le panier par l'indice Stoxx 600 Technology E.
- ▶ Pour le plan 2017, compte tenu de l'arrêt de la cotation de l'action CSC à compter du 1^{er} avril 2017, l'action CSC a été remplacée par l'action Indra, le reste du panier étant inchangé.

La juste valeur des actions sous condition de performance externe fait l'objet d'une décote déterminée selon le modèle Monte Carlo ainsi que d'une décote d'incessibilité pour les actions octroyées en France.

Condition de performance interne :

En ce qui concerne les modalités de calcul de la condition de performance interne celles-ci reposent sur la génération de *free cash flow* organique* (FCFO) sur une période de trois années couvrant les exercices 2012 à 2014 pour les plans 2012 et 2013, les exercices 2013 à 2015 pour le plan de 2014, les exercices 2015 à 2017 pour le plan de 2015, les exercices 2016 à 2018 pour le plan 2016 et les exercices 2017 à 2019 pour le plan 2017 telles que :

- ▶ il n'y aura aucune attribution au titre de la condition de performance interne, si la progression du FCFO sur la période de référence n'atteint pas le montant cumulé de 750 millions d'euros pour les plans 2012 et 2013, de 850 millions d'euros pour le plan 2014, de 1 750 millions d'euros pour le plan 2015, de 2 400 millions pour le plan 2016 et de 2 900 millions pour le plan 2017.
- ▶ l'attribution définitive s'élèvera à 100% de l'attribution interne initiale pour une génération de FCFO supérieure ou égale à 1 000 millions d'euros pour les plans 2012 et 2013, à 1 100 millions d'euros pour le plan 2014, à 2 000 millions d'euros pour le plan 2015, à 2 700 millions d'euros pour le plan 2016 et à 3 200 millions d'euros pour le plan 2017.

La juste valeur des actions sous condition de performance interne est prise en compte selon une hypothèse de réalisation établie à 100% qui fera l'objet d'un ajustement éventuel en fonction de la réalisation effective de la dite condition à laquelle est appliquée une décote d'incessibilité pour les actions octroyées aux bénéficiaires français.

** Le free cash-flow organique, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en note 3 – indicateurs alternatifs de performance et en note 22 – Flux de trésorerie.*

C) Plan d'actionnariat international salarié – ESOP 2012

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2012 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2012. Le 27 septembre 2012, le Groupe a émis 6 000 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 153 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2012 s'élevait à 0,8 million d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente. Ce plan est arrivé à échéance le 27 septembre 2017.

D) Plan d'actionnariat international salarié – ESOP 2014

Le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2014 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2014. Le 18 décembre 2014, le Groupe a émis 5 000 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 229 millions d'euros nette des frais d'émission. Le coût global de ce plan d'actionnariat salarié en 2014 s'élevait à 1,1 million d'euros et résultait d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions pour les salariés des pays où la mise en place d'un FCPE, n'a pas été possible ou pertinente.

E) Plan d'actionnariat international salarié – ESOP 2017

Sur le fondement des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des actionnaires le 10 mai 2017, le Groupe a mis en œuvre au second semestre 2017 un plan d'actionnariat salarié dénommé ESOP 2017. La souscription d'actions Capgemini a été proposée à près de 187 300 collaborateurs du Groupe dans 21 pays, soit environ 97% des effectifs. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois, acquise de manière consécutive ou non à compter du 1^{er} janvier 2016, était requise à la date du 19 novembre 2017 pour pouvoir bénéficier du plan d'actionnariat salarié. Ce plan à effet de levier offrait aux salariés la possibilité de souscrire à un cours préférentiel décoté et, par l'intermédiation d'une banque sécurisant et complétant le financement de l'investissement du salarié de telle sorte que le montant total investi représentait dix fois le montant de l'apport personnel du salarié, lui offrant ainsi une plus-value éventuelle plus importante que celle qui serait calculée uniquement sur la base de son apport personnel. En contrepartie, le salarié renonce à une partie de la hausse éventuelle des actions souscrites pour son compte, ainsi qu'aux dividendes et autres droits financiers qui peuvent être versés sur ces actions pendant toute la durée du plan. Par ailleurs, les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans (à l'exception des cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation du plan en conformité avec la législation applicable).

Ce plan d'actionnariat salarié (ESOP 2017) est assorti d'une décote de 12,5%. Le prix de souscription fixé le 15 novembre 2017 par le Président-directeur général en vertu de la délégation reçue du Conseil d'Administration s'établit à 89,39 euros et résulte de la moyenne des cours moyens de l'action Capgemini SE pondérés par les volumes constatés sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Président-directeur général, à laquelle une décote de 12,5% est appliquée.

Le 18 décembre 2017, le Groupe a émis 3 600 000 actions nouvelles de 8 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 320 millions d'euros nette des frais d'émission (1 million d'euros net d'impôts). Il est à noter que Monsieur Paul Hermelin a souscrit des actions Capgemini SE à hauteur de 33 517,30 euros par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Entreprise Capgemini (FCPE).

Dans les pays où la mise en œuvre du levier au moyen d'un FCPE ou directement au nom des salariés a été possible, la charge IFRS 2 est nulle car le coût d'incessibilité pour le participant est supérieur à la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité. La charge IFRS 2, enregistrée à hauteur de 2,2 millions d'euros résulte d'un mécanisme d'attribution de droits aux plus-values d'actions (*Stock Appreciation Rights, SAR*) pour les salariés des pays où la mise en œuvre du levier au moyen d'un FCPE ou directement au nom des salariés, n'a pas été possible ou pertinente.

Il convient aussi de noter qu'une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS 2 car le coût de l'incessibilité reste supérieur à la décote totale à la date d'attribution, il en est de même pour une hausse de 0,5 point

de l'écart de volatilité du taux détail / taux institutionnel car le coût d'incessibilité est supérieur à la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité.

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques du plan d'actionnariat salarié ESOP 2017, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation (hors SAR) :

Plan ESOP 2017	
Caractéristique du plan	
Date d'attribution	15 novembre 2017
Maturité du plan (en années)	5
Prix de référence (en euros)	102,16
Prix de souscription (en euros)	89,39
Décote faciale (en %)	12,5%
Cours à la date d'attribution (en euros)	100,00
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	10,61%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	32,2
Montant Global souscrit (en millions d'euros)	321,8
Nombre total d'actions souscrites	3 600 000
Hypothèses de valorisation	
Taux de financement des salariés	5,31%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	0,19%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,40%
Ecart de volatilité du taux détail / Taux institutionnel	1,51%
(b) Incessibilité pour le participant (en %)	22,63%
(c) Mesure du gain d'opportunité (en %)	0,84%
(d) Coût global pour le Groupe (en %) (a-b+c) ⁽¹⁾	0,00%

(1) La charge est nulle car le coût d'incessibilité pour le participant est supérieur au montant de la décote totale à la date d'attribution majorée du gain d'opportunité

Dans le cadre de la convention de rachat d'actions signée le 21 septembre 2017 avec un prestataire de services d'investissement qui est également l'établissement structurant le plan d'actionnariat salarié ESOP 2017, Capgemini SE a racheté 3 522 495 actions propres pour un montant de 360 millions d'euros afin de neutraliser la dilution liée à ce plan. Ces actions ont été intégralement annulées au cours du quatrième trimestre 2017.

INCIDENCES DES INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE

Le tableau ci-après indique la charge reconnue en « Autres produits et charges opérationnels » (y compris les charges sociales et contributions patronales) au titre des instruments de motivation et actionnariat salarié et le montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants.

en millions d'euros	Note	2016		2017	
		Charge de l'exercice	Montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants	Charge de l'exercice	Montant restant à prendre en charge sur les exercices suivants
CHARGES LIEES AUX INSTRUMENTS DE MOTIVATION ET ACTIONNARIAT SALARIE	8	58	161	71	217

F) Instruments de motivation des salariés - IGATE

Les principales caractéristiques de ce plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

		Plan 2015
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution des Unités de Performance est définitive	Une année, deux années ou trois années pour la condition de marché et trois exercices pour la condition interne	
Nombre d'Unités de Performance au 31 décembre 2016 pouvant être attribuées sur des Unités de Performance précédemment octroyées sous réserve de la réalisation des conditions de performance et de présence fixées		85 555
Nombre d'Unités de Performance sous condition de performance et de présence attribuées au cours de l'exercice		-
Nombre d'Unités de Performance forcloses ou annulées au cours de l'exercice		34 471
Nombre d'Unités de Performance définitivement attribuées au cours de l'exercice		9 212
Nombre d'Unités de Performance au 31 décembre 2017 pouvant être attribuées sur des Unités de Performance précédemment octroyées sous réserve de la réalisation des conditions de performance et de présence fixées		41 872
Principaux paramètres de marché à la date d'attribution		
	<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	0,35%
	<i>Taux de dividendes attendus</i>	1,60%
Juste valeur en euros (par unité)		56,30 €

Dans le cadre de l'acquisition d'IGATE, Capgemini a procédé le 1^{er} juillet 2015 à l'échange auprès des bénéficiaires de *Performance Share Awards* (PSA) IGATE par des Unités de Performance (UP) Capgemini :

- ▶ Le nombre d'UP attribuées est égal au nombre de PSA IGATE en circulation multiplié par le ratio :

$$\frac{48 \text{ dollars américains (prix d'achat unitaire des actions IGATE par Capgemini)}}{78,37 \text{ euros (cours de clôture de l'action Capgemini SE le 24 avril 2015)} \times 1,0824 \text{ (taux de change euros contre dollars américains le 24 avril 2015)}}$$

- ▶ Ce calcul du nombre d'UP revient à ajuster le nombre de PSA par la parité en dollars américains entre l'action IGATE et l'action Capgemini SE en date du 24 avril 2015.
- ▶ L'attribution définitive des UP est subordonnée à la réalisation de conditions de performance interne (CPI) et de marché (CPM) en plus d'une condition de présence à la date d'attribution définitive :
 - La condition de performance interne correspond à un objectif de *free cash flow* organique (FCFO)* cumulé de 2015 à 2017 tel qu'il ressortira du tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés publiés et audités des années 2015, 2016 et 2017 avec une attribution maximum pour un montant de 2 milliards d'euros.
 - Les conditions de performance de marché sont fondées sur la surperformance de l'action Capgemini par rapport à un panier de référence équilibré de l'indice CAC40 et des sociétés cotées suivantes : Accenture / CSC / Atos / Tieto / CGI Group / Infosys / Sopra / Cognizant.
- ▶ Le calendrier d'attribution définitive est le suivant :
 - 25% des UP le 1^{er} juillet 2016 sous condition de présence et de performance de marché,
 - 25% des UP le 1^{er} juillet 2017 sous condition de présence et de performance de marché,
 - 25% des UP le 1^{er} juillet 2018 sous condition de présence et de performance de marché,
 - 25% des UP le 1^{er} juillet 2019 sous condition de présence et de performance interne.
- ▶ Par ailleurs, pour les UP définitivement acquises sur les trois premières années, il existe une clause d'ajustement final liée à la variation du prix de l'action Capgemini SE entre les dates de *vesting* et le 1^{er} juillet 2019.

En ce qui concerne la première échéance, la condition interne n'a été remplie qu'à hauteur de 54% aboutissant au règlement de 15 400 UP et à l'annulation de 13 118 UP au titre de cette première tranche.

En ce qui concerne la deuxième échéance, la condition interne n'a été remplie qu'à hauteur de 44% aboutissant au règlement de 9 212 UP et à l'annulation de 34 471 UP au titre de cette deuxième tranche ceci comprenant également l'impact du non-respect de la condition de présence.

* Le *free cash flow organique*, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en note 3 – indicateurs alternatifs de performance et en note 22 – Flux de trésorerie.

ACTIONS PROPRES ET GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participation dans des sociétés cotées en bourse.

Au 31 décembre 2017, la valeur des actions propres portée en déduction des capitaux propres consolidés de l'exercice s'élève à 61 millions d'euros, et est constituée (i) de 570 393 actions acquises dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres et (ii) de 123 628 actions liées à la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (dont la ligne de liquidité associée s'élève à 20 millions d'euros) ainsi qu'au dispositif contractuel de rétention concernant le personnel-clé des activités américaines.

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues, le Groupe n'est pas exposé à un risque action significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide en vue de soutenir le développement continu des affaires, servir un rendement aux actionnaires, et ce, compte tenu d'une politique prudente de recours à l'endettement. Au 31 décembre 2017, l'endettement net* du Groupe s'établit à 1 209 millions d'euros (contre 1 413 millions d'euros au 31 décembre 2016). Pour gérer au mieux la structure de son capital, le Groupe a notamment la possibilité d'émettre de nouvelles actions, de racheter ses propres actions, d'ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ou d'avoir recours à des instruments dérivés sur ses propres actions.

** L'endettement net, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe est défini en note 21 – Endettement net / Trésorerie nette.*

RISQUE DE CHANGE ET ECARTS DE CONVERSION DES COMPTES DE FILIALES AYANT UNE DEVISE FONCTIONNELLE DIFFÉRENTE DE L'EURO

S'agissant des risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées, les comptes consolidés du Groupe sont impactés en particulier par l'évolution du dollar américain et de la livre sterling contre l'euro, générant un impact négatif sur les réserves de conversion qui résulte principalement de la dépréciation du dollar américain et de la livre sterling contre l'euro au cours de l'exercice 2017.

Le Groupe a pour politique de ne pas couvrir les risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro. Les principaux taux de change utilisés pour la préparation des états financiers sont présentés en note 2 – Principes de consolidation et périmètre.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'acquisition (augmenté le cas échéant des prises de participations ne donnant pas le contrôle) et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris. Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100%), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel). Ce choix est fait transaction par transaction.

Ces écarts d'acquisition sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie (telles que définies en Note 15 – Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation d'actifs) en fonction de la valeur d'utilité apportée à chacune d'entre elles.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette opérationnelle est reconnue au bilan consolidé à hauteur du prix d'exercice estimé de l'option de vente accordée aux minoritaires avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres. Les variations ultérieures de ce droit de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont également reconnues en capitaux propres. Toute acquisition supplémentaire d'intérêts minoritaires est considérée comme une transaction entre actionnaires et ne fait pas l'objet de réévaluation des actifs identifiables ni de constatation d'écart d'acquisition complémentaire.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart d'acquisition négatif est immédiatement reconnu en compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais liés à l'acquisition sont reconnus au compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation une fois par an, ou chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

Relations clients

Lors de certains regroupements d'entreprises, pour lesquels la nature du portefeuille clients détenu par l'entité acquise, ainsi que la nature de l'activité que celle-ci exerce, devraient permettre à l'entité acquise de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur la durée de vie estimée des contrats en portefeuille à la date d'acquisition.

Licences et logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

<i>en millions d'euros</i>	Ecart d'acquisition	Relations clients	Licences et logiciels	Autres actifs incorporels	Total
VALEURS BRUTES					
Au 1^{er} janvier 2016	7 148	807	282	414	8 651
Ecart de conversion	112	28	2	(4)	138
Acquisitions / Augmentations	-	-	24	-	24
Développements internes	-	-	-	47	47
Cessions / Diminutions	-	(1)	(14)	-	(15)
Regroupements d'entreprises	19	1	-	-	20
Autres mouvements	-	-	2	-	2
Au 31 décembre 2016	7 279	835	296	457	8 867
Ecart de conversion	(621)	(91)	(14)	(10)	(736)
Acquisitions / Augmentations	-	-	26	-	26
Développements internes	-	-	-	39	39
Cessions / Diminutions	-	(2)	(6)	(1)	(9)
Regroupements d'entreprises	267	15	1	1	284
Autres mouvements ⁽²⁾	-	(3)	(9)	(43)	(55)
Au 31 DECEMBRE 2017	6 925	754	294	443	8 416
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS ⁽¹⁾					
Au 1^{er} janvier 2016	93	212	214	229	748
Ecart de conversion	10	11	4	(3)	22
Dotations et provisions	-	67	29	27	123
Reprises	-	(2)	(13)	-	(15)
Au 31 décembre 2016	103	288	234	253	878
Ecart de conversion	(8)	(29)	(11)	(2)	(50)
Dotations et provisions	-	64	27	34	125
Reprises	-	(2)	(5)	(1)	(8)
Regroupements d'entreprises	-	-	1	-	1
Autres mouvements ⁽²⁾	-	(3)	(6)	(32)	(41)
Au 31 DECEMBRE 2017	95	318	240	252	905
VALEURS NETTES					
Au 31 décembre 2016	7 176	547	62	204	7 989
Au 31 DECEMBRE 2017	6 830	436	54	191	7 511

(1) Les écarts d'acquisition sont uniquement soumis à dépréciation.

(2) En 2017, la ligne « autres mouvements » concerne essentiellement la cession des activités d'IBX (cf. Note 2 – Principes de consolidation et périmètre)

NOTE 14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif de l'état de la situation financière consolidée à leur coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les dépenses ultérieures améliorant les avantages futurs de l'actif (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions	20 à 40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériels divers	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

Contrats de location-financement

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location.

En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître, à l'actif, le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et, au passif, la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement et, le cas échéant, des impôts différés sont reconnus.

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions, agencements	Matériels informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEURS BRUTES				
Au 1^{er} janvier 2016	927	733	267	1 927
Ecart de conversion	(14)	(10)	1	(23)
Acquisitions / Augmentations	54	111	21	186
Cessions / Diminutions	(24)	(94)	(15)	(133)
Regroupements d'entreprises	3	6	6	15
Autres mouvements	-	2	(1)	1
Au 31 décembre 2016	946	748	279	1 973
Ecart de conversion	(39)	(26)	(16)	(81)
Acquisitions / Augmentations	103	97	20	220
Cessions / Diminutions	(14)	(74)	(8)	(96)
Regroupements d'entreprises	2	6	1	9
Autres mouvements	(39)	(7)	38	(8)
Au 31 DECEMBRE 2017	959	744	314	2 017
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Au 1^{er} janvier 2016	437	542	185	1 164
Ecart de conversion	(14)	(10)	1	(23)
Dotations et provisions	53	101	22	176
Reprises	(21)	(72)	(14)	(107)
Regroupements d'entreprises	1	4	3	8
Autres mouvements	1	1	(1)	1
Au 31 décembre 2016	457	566	196	1 219
Ecart de conversion	(14)	(20)	(11)	(45)
Dotations et provisions	48	97	31	176
Reprises	(13)	(58)	(7)	(78)
Regroupements d'entreprises	1	4	1	6
Autres mouvements	(21)	(8)	19	(10)
Au 31 DECEMBRE 2017	458	581	229	1 268
VALEURS NETTES				
Au 31 décembre 2016	489	182	83	754
Au 31 DECEMBRE 2017	501	163	85	749

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DETENUES EN LOCATION-FINANCEMENT

Valeurs nettes <i>(en millions d'euros)</i>	2016	2017
Au 1^{er} janvier	113	107
Ecart de conversion	(5)	(3)
Acquisitions / Augmentations	48	44
Cessions / Diminutions	(1)	(1)
Dotations et provisions	(46)	(46)
Autres mouvements	(2)	-
Au 31 décembre	107	101

NOTE 15 UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE ET TESTS DE DEPRECIATION D'ACTIFS

Unités génératrices de trésorerie

Les unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent à des zones géographiques.

Tests de dépréciation d'actifs

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité déterminée est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée d'utilité indéterminée.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque unité générant ses flux de trésorerie propres (unités génératrices de trésorerie).

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- ▶ La juste valeur est le montant qui peut être obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables,
- ▶ La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

L'évaluation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est effectuée selon la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et sur la base de paramètres issus du plan stratégique à trois ans, paramètres étendus sur un horizon de cinq ans, qui incluent des taux de croissance et de profitabilité jugés raisonnables. Les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation sont déterminés en prenant en considération les spécificités de chacune des zones géographiques du Groupe et des principaux pays qui les composent. Les taux d'actualisation reflètent un coût moyen pondéré du capital calculé notamment sur la base de données de marché et d'un échantillon de sociétés du secteur. Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en « autres produits et charges opérationnels » .

ECARTS D'ACQUISITION PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE

L'allocation des écarts d'acquisition par unités génératrices de trésorerie s'analyse comme suit :

en millions d'euros	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Amérique du Nord	2 193	(8)	2 185	2 129	(7)	2 122
France	1 469	(1)	1 468	1 431	(1)	1 430
Royaume-Uni et Irlande	1 014	-	1 014	928	-	928
Benelux	1 003	(12)	991	964	(12)	952
Europe du Sud	132	-	132	121	-	121
Pays nordiques	297	-	297	296	-	296
Allemagne et Europe Centrale	420	(32)	388	393	(31)	362
Asie-Pacifique	581	-	581	514	-	514
Amérique Latine	170	(50)	120	149	(44)	105
ECARTS D'ACQUISITION	7 279	(103)	7 176	6 925	(95)	6 830

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur de ces écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2017 en application de la procédure mise en place par le Groupe.

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a décidé d'affiner les modalités de calcul des taux d'actualisation et de croissance à long terme en prenant en compte les spécificités de chaque zone géographique ainsi que des données de marchés sur un échantillon de sociétés comparables.

Ainsi, les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	31 décembre 2017	
	taux de croissance à long terme	taux d'actualisation
Amérique du Nord	2,9%	7,4%
Amérique Latine	6,3%	12,1%
Asie-Pacifique	4,7%	11,9%
Royaume-Uni et Irlande	2,9%	7,2%
Europe continentale	2,4%	6,7%

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2017 à la reconnaissance de perte de valeur.

S'agissant de l'unité génératrice de trésorerie Amérique Latine, qui a fait l'objet d'un test de perte de valeur au 30 juin 2017, l'utilisation, au 31 décembre 2017, des taux d'actualisation et de croissance à long terme tels qu'évalués selon les modalités de calcul appliquées en 2016 n'aurait pas entraîné de reconnaissance de perte de valeur au 31 décembre 2017. Elle n'aurait également pas d'impact sur les résultats des tests de sensibilité mentionnés ci-après.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants :

- ▶ +/- 2 points de taux de croissance du chiffre d'affaires sur les 5 premières années,
- ▶ +/- 1 point du taux de marge opérationnelle* sur les 5 premières années,
- ▶ +/- 0,5 point du taux d'actualisation,
- ▶ +/- 0,5 point du taux de croissance à long terme,

n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de chacune des unités génératrices de trésorerie.

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

NOTE 16 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont :

- ▶ constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs,
- ▶ reconnus respectivement en charges ou produits comptabilisés au compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice, en fonction du sous-jacent auquel ils se rapportent,
- ▶ évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en produits et charges comptabilisés en capitaux propres ou bien directement en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat, en charges ou produits comptabilisés en capitaux propres, ou bien directement en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôt reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables futurs ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, la valeur comptable des actifs d'impôts différés sera augmentée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles de façon durable pour imputer des pertes fiscales non encore reconnues. La probabilité de recouvrement des impôts différés actifs repose notamment sur un plan d'affaires établi sur un horizon de 10 ans pondéré par une probabilité de réalisation des bénéfices imposables futurs.

Les principaux actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS RECONNUS

L'analyse des impôts différés actifs et de leurs variations se présente comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Note	Déficits fiscaux reportables	Différences temporelles sur goodwill amortissables	Provisions pour retraites et engagements assimilés	Autres différences temporelles déductibles	Total impôts différés actifs
Au 1^{er} janvier 2016		944	40	296	132	1 412
Regroupements d'entreprises		-	-	-	2	2
Ecarts de conversion		20	9	(17)	(1)	11
Impôts différés constatés en compte de résultat	10	(46)	120	(15)	(24)	35
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		(27)	-	22	12	7
Autres mouvements		1	-	(5)	10	6
Au 31 décembre 2016		892	169	281	131	1 473
Regroupements d'entreprises		1	-	-	(3)	(2)
Ecarts de conversion		(77)	(10)	(9)	(9)	(105)
Impôts différés constatés en compte de résultat	10	(63)	(39)	-	38	(64)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		18	-	(17)	-	1
Autres mouvements dont compensation avec impôts différés passifs		(8)	(2)	(9)	(1)	(20)
Au 31 décembre 2017		763	118	246	156	1 283

Les déficits fiscaux reconnus reportables s'élèvent au 31 décembre 2017 à 763 millions d'euros (892 millions d'euros au 31 décembre 2016), principalement aux Etats-Unis pour 554 millions d'euros (664 millions de dollars américains) et en France pour 181 millions d'euros.

► Impôts différés actifs américains et déficits fiscaux reportables

Au 31 décembre 2017, le montant cumulé des déficits fiscaux reportables américains s'élève à 2 164 millions d'euros (2 595 millions de dollars américains), intégralement reconnus suite à l'évolution des perspectives de profits imposables par rapport à la dernière réévaluation de l'impôt différé américain en 2015. à l'amélioration des perspectives de profits imposables aux Etats-Unis.

Ainsi, le montant d'impôt différé actif net aux Etats-Unis s'élève à 541 millions d'euros (649 millions de dollars américains), dont 554 millions d'euros (664 millions de dollars américains) de déficits fiscaux reportables après prise en compte de la consommation de l'exercice, de la reconnaissance additionnelle de déficits fiscaux reportables et du changement de taux d'impôt aux Etats-Unis.

En complément du changement du taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis et de la "Transition Tax on Foreign Earnings", la réforme fiscale américaine a introduit d'autres dispositions applicables au Groupe, pour lesquelles des clarifications sont attendues, parmi lesquelles :

- La « BEAT » ("Base Erosion and Anti-abuse Tax") : impôt alternatif applicable à compter de 2018, dont le taux sera de 5% en 2018, 10% sur les exercices fiscaux 2019 à 2025 et 12,5% après 2025, s'appliquant à une assiette distincte de l'impôt sur les sociétés, rehaussée du montant de certains paiements normalement déductibles et versés à des entités non-américaines du Groupe. Le montant d'impôt ainsi obtenu est comparé à l'impôt sur les sociétés ordinaire calculé au taux normal, l'impôt le plus élevé des deux étant alors dû ;
- La taxe « GILTI » ("global intangible low-taxed income") : inclusion dans le calcul du résultat fiscal des sociétés américaines du résultat ("earnings and profits") de leurs filiales étrangères excédant 10% de la valeur des actifs corporels de ces filiales. Le taux d'impôt applicable est de 21% après abattement de 50% de la base taxable. L'imputation de crédits d'impôt étrangers est autorisée après imputation des déficits reportables disponibles.

Selon les interprétations de place actuelles, le Groupe considère que ces deux dispositions fiscales introduites par la récente réforme américaine n'impactent ni la détermination de la charge d'impôt consolidée du Groupe, ni la valorisation des impôts différés du Groupe aux Etats-Unis au 31 décembre 2017.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS NON RECONNUS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2016	2017
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	660	228
Impôts différés sur autres différences temporelles	38	6
Impôts différés actifs non reconnus	698	234

DELAIS D'EXPIRATION DES DEFICITS FISCAUX REPORTABLES (EN BASE)

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2016		2017	
	Montant	%	Montant	%
Entre 1 et 5 ans	51	1	41	1
Entre 6 ans et 10 ans	1 388	32	1 256	35
Entre 11 ans et 15 ans	1 071	25	835	24
Supérieur à 15 ans, avec une échéance définie	257	6	112	3
Indéfiniment reportable	1 529	36	1 337	37
DEFICITS FISCAUX REPORTABLES (en base)	4 296	100	3 581	100
dont déficits fiscaux reconnus	2 433	57	2 856	80

IMPOTS DIFFERES PASSIFS

L'analyse des impôts différés passifs et de leurs variations se présente comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Note	Ecarts d'acquisition fiscalement déductibles	Relations clients	Autres différences temporelles imposables	Total impôts différés passifs
Au 1^{er} janvier 2016		64	71	86	221
Regroupements d'entreprises		-	-	-	-
Ecarts de conversion		2	2	-	4
Impôts différés constatés en compte de résultat	10	1	(8)	5	(2)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	1	1
Autres mouvements		-	(7)	10	3
Au 31 décembre 2016		67	58	102	227
Regroupements d'entreprises		-	2	-	2
Ecarts de conversion		(5)	(7)	(4)	(16)
Impôts différés constatés en compte de résultat	10	(10)	(7)	(5)	(22)
Impôts différés constatés en produits et charges comptabilisés en capitaux propres		-	-	1	1
Autres mouvements dont compensation avec impôts différés actifs		(2)		(18)	(20)
Au 31 décembre 2017		50	46	76	172

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont constitués :

- ▶ des actifs financiers qui comprennent les autres actifs non courants, les créances clients, les autres actifs courants, les actifs de gestion de trésorerie et la trésorerie et équivalents de trésorerie,
- ▶ des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à court et long terme et les découverts bancaires, dettes opérationnelles et autres dettes courantes et non courantes,
- ▶ d'instruments dérivés.

a) Méthodes de comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur catégorisation, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La comptabilisation des instruments financiers lors de leur entrée dans l'état de la situation financière consolidée et de leur évaluation ultérieure selon les méthodes décrites ci-avant fait référence aux définitions de taux d'intérêt suivantes :

- ▶ le taux du coupon, ou coupon, qui est le taux d'intérêt nominal de l'emprunt,
- ▶ le taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et, le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir,
- ▶ le taux de marché qui correspond au taux d'intérêt effectif recalculé à la date de l'évaluation en fonction des paramètres courants de marché.

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments financiers.

b) Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont essentiellement constitués de contrats d'achat et de vente de devises à terme (le cas échéant sous forme de tunnels), de contrats d'échange de taux d'intérêt, ainsi que de contrats d'option d'achat sur actions propres.

Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. A l'exception des cas de couverture de flux futurs de trésorerie décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marché ou de valeurs données par les contreparties bancaires, sont reconnues au compte de résultat à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée dans le cadre de couvertures de flux futurs de trésorerie opérationnels ou financiers, la juste valeur des instruments est dans un premier temps enregistrée en produits et charges comptabilisés en capitaux propres puis transférée au résultat d'exploitation ou au résultat financier lorsque l'élément couvert est reconnu lui-même en compte de résultat.

c) Evaluation des justes valeurs

Les méthodes d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers tels que définis ci-avant, sont hiérarchisées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- ▶ Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,
- ▶ Niveau 2 : juste valeur évaluée à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- ▶ Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Dans la mesure du possible, le Groupe applique les méthodes d'évaluation du niveau 1.

CATEGORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la juste valeur des instruments financiers ventilés selon les trois niveaux définis ci-avant (à l'exception de ceux dont la valeur comptable constitue une approximation raisonnable de cette juste valeur).

31 décembre 2017 (en millions d'euros)	Notes	Valeur comptable		Juste valeur		
		Juste valeur	Coût amorti	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Titres de sociétés non consolidées et des entreprises associées	18	4				4
Dépôts, créances et investissements à long terme	18		124			
Autres actifs non courants	18		130			
Instruments dérivés actifs non courants et courants	18 - 20	174			174	
Clients et comptes rattachés	19		3 265			
Autres actifs courants	20		536			
Actifs de gestion de trésorerie	21	168		168		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	1 988		1 988		
Passifs financiers						
Emprunts obligataires	21		3 264			
Dettes liées aux contrats de location-financement	21		87			
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes	21		21			
Autres dettes non courantes et courantes	26		374			
Instruments dérivés passifs non courants et courants	26	18			18	
Dettes opérationnelles	27		2 837			
Découverts bancaires	21	-		-		

NOTE 18 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2016	2017
Dépôts, créances et investissements à long terme		119	124
Instruments dérivés	23	120	53
Créances d'impôts non courants		83	72
Autres		52	62
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	22	374	311

Les dépôts, créances et investissements à long terme comprennent principalement des prêts « aides à la construction » et des dépôts et cautionnements dont une partie relative aux locations.

Les instruments dérivés sont principalement composés de la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change à hauteur de 53 millions d'euros (la partie courante s'élève à 110 millions d'euros – cf. Note 20 – Autres actifs courants).

Au 31 décembre 2017, « le poste d'impôts non courants » comprend 54 millions d'euros de créances de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en France (56 millions d'euros au 31 décembre 2016).

NOTE 19 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2016	2017
Clients		1 996	2 066
Provisions pour créances douteuses		(27)	(24)
Factures à émettre		1 012	1 124
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets	22	2 981	3 166
Coûts capitalisés sur projets	22	93	99
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 074	3 265

Le total des créances clients et factures à émettre, net des acomptes clients et produits constatés d'avance, en nombre de jours de chiffre d'affaires annuel, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2016	2017
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets	22	2 981	3 166
Acomptes clients et produits constatés d'avance	22	(737)	(890)
CREANCES CLIENTS NETTES DES ACOMPTES CLIENTS ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 244	2 276
En nombre de jours de chiffre d'affaires annuel ⁽¹⁾		64	64

(1) Ce ratio est ajusté afin de tenir compte des entrées de périmètre.

Notons qu'au 31 décembre 2017, 99 millions d'euros de créances ont été cédées avec transfert du risque au sens d'IAS 39 à des établissements financiers (66 millions d'euros en 2016). Elles ont donc été décomptabilisées du bilan au 31 décembre 2017.

ANTERIORITE DES CREANCES CLIENTS

Le faible taux de créances douteuses s'explique par le fait que l'essentiel de la facturation implique l'acceptation par le client des travaux réalisés.

Au 31 décembre 2017, le montant des créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée s'élève à 411 millions d'euros (341 millions d'euros au 31 décembre 2016) représentant 20,1% des créances clients nettes (contre 17,3% en 2016) et se détaille comme suit :

en millions d'euros	< 30 jours	> 30 jours et < 90 jours	> 90 jours
Créances clients nettes	249	102	60
En pourcentage du poste clients nets de provisions	12,2%	5,0%	2,9%

Les créances pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée concernent des comptes clients qui font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques.

RISQUE DE CREDIT

Les 3 clients les plus importants du Groupe représentent environ 7% du chiffre d'affaires du Groupe (contre 9% sur l'exercice 2016). Les 5 clients les plus importants du Groupe représentent environ 10% du chiffre d'affaires du Groupe (contre 11% sur l'exercice 2016). Les 10 premiers clients représentent ensemble 15% du chiffre d'affaires du Groupe. La solvabilité de ces grands clients et la grande dispersion des autres limitent les risques de crédit. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique ainsi que les créances correspondantes par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présente un risque de crédit susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière d'ensemble du Groupe.

NOTE 20 AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2016	2017
Organismes sociaux et taxes		216	259
Charges constatées d'avance		209	212
Instruments dérivés	23	149	121
Autres		53	65
AUTRES ACTIFS COURANTS	22	627	657

Au 31 décembre 2017, le poste « organismes sociaux et taxes » comprend 107 millions d'euros de créances de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en France (88 millions d'euros au 31 décembre 2016), après reconnaissance d'un produit de crédit d'impôt recherche et de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en France qui est déduit des charges opérationnelles pour 60 millions d'euros (54 millions d'euros en 2016).

NOTE 21 ENDETTEMENT NET / TRESORERIE NETTE

La trésorerie, qui figure dans le tableau des flux de trésorerie, est composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (placements à court terme et banques), diminués des découverts bancaires.

L'endettement net ou la trésorerie nette comprend la trésorerie, telle que définie ci-dessus, ainsi que les actifs de gestion de trésorerie (actifs présentés séparément dans l'état de la situation financière du fait de leurs caractéristiques), diminués des dettes financières à court et long terme, et tient également compte de l'impact des instruments de couverture lorsqu'ils se rapportent à des dettes financières et à des actions propres.

en millions d'euros	2016	2017
Placements à court terme	1 449	1 497
Banques	430	491
Découverts bancaires	(9)	-
Trésorerie	1 870	1 988
Actifs de gestion de trésorerie	157	168
Emprunts obligataires	(3 236)	(2 739)
Dettes liées aux contrats de location-financement	(51)	(43)
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières	-	(1)
Dettes financières à long terme	(3 287)	(2 783)
Emprunts obligataires	(24)	(525)
Dettes liées aux contrats de location-financement	(49)	(44)
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes	(43)	(20)
Dettes financières à court terme	(116)	(589)
Dettes financières	(3 403)	(3 372)
Instruments dérivés	(37)	7
ENDETTEMENT NET	(1 413)	(1 209)

PLACEMENTS A COURT TERME

Au 31 décembre 2017, les placements à court terme sont principalement composés de parts de fonds communs de placement, de titres de créances négociables et de dépôts à terme bancaires, rémunérés à des conditions normales de marché.

ACTIFS DE GESTION DE TRESORERIE

Les actifs de gestion de trésorerie comprennent d'une part des contrats de capitalisation auprès de sociétés d'assurance qui sont résiliables par Capgemini SE à tout moment sans pénalités et d'autre part, des valeurs mobilières de placement détenues par certaines sociétés du Groupe qui ne répondent pas à la totalité des critères de classification en SICAV monétaire définis par l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*) notamment sur le critère de la maturité moyenne du portefeuille. Néanmoins, ces fonds peuvent être rachetés à tout moment sans pénalités.

A) Emprunts obligataires

a) Emprunt obligataire 2016

Le 3 novembre 2016, Capgemini SE a procédé au placement d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros dont le règlement/livraison est intervenu le 9 novembre 2016.

Cet emprunt a pour échéance le 9 novembre 2021 et porte intérêt au taux nominal annuel de 0,50% (prix d'émission de 99,769%). Au gré de Capgemini SE, cet emprunt obligataire peut être remboursé avant cette date, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Cet emprunt obligataire contient par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 16-518 en date du 7 novembre 2016.

b) Emprunts obligataires émis au 1^{er} juillet 2015

Le 24 juin 2015, Capgemini SE a procédé au placement d'obligations d'un montant total de 2 750 millions d'euros en 3 tranches et dont le règlement/livraison est intervenu le 1^{er} juillet 2015 :

► Emprunt obligataire 2015 (juillet 2018) :

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 500 millions d'euros et est représenté par 5 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 2 juillet 2018 et porte intérêt au taux nominal variable de Euribor 3 mois +0,85%, révisable trimestriellement (prix d'émission de 100%),

► Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020) :

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1 250 millions d'euros et est représenté par 12 500 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 1^{er} juillet 2020 et porte intérêt au taux nominal annuel de 1,75% (prix d'émission de 99,853%),

► Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023) :

Le montant nominal de cet emprunt s'élève à 1 000 millions d'euros et est représenté par 10 000 obligations d'une valeur unitaire de 100 000 euros. Cet emprunt a pour échéance le 1^{er} juillet 2023 et porte intérêt au taux nominal annuel de 2,50% (prix d'émission de 99,857%).

Au gré de Capgemini SE, les emprunts obligataires juillet 2020 et juillet 2023 peuvent être remboursés avant cette date, sous certaines conditions, notamment en termes de prix minimum de remboursement, prévues au contrat d'émission.

Ces trois emprunts obligataires contiennent par ailleurs des clauses usuelles en termes de remboursement anticipé, d'exigibilité anticipée et de maintien du rang des obligations.

Les conditions et modalités de ces trois emprunts sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°15-318 en date du 29 juin 2015.

c) Emprunt obligataire ORNANE 2013 (ORNANE 2013)

Le 18 octobre 2013, Capgemini SE a procédé au lancement d'un emprunt sous forme d'Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) ayant pour date de jouissance le 25 octobre 2013 et pour échéance le 1^{er} janvier 2019.

Le montant nominal de l'emprunt s'élevait à 400 millions d'euros, représenté par 5 958 587 obligations d'une valeur nominale unitaire de 67,13 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 42,5% par rapport au cours de référence de l'action Capgemini SE au cours de la période considérée.

La Société a acquis le 18 octobre 2013 une option d'achat portant sur ses propres actions dont l'objectif est de neutraliser la dilution potentielle liée à l'ORNANE 2013. Par ailleurs, et dans un souci d'optimisation du coût des ressources financières du Groupe, la Société a cédé une autre option d'achat portant également sur ses propres actions mais avec un prix d'exercice supérieur. Ces deux opérations ont eu pour effet de rehausser synthétiquement d'environ 5% le seuil de dilution effectif des ORNANE.

Les obligations ne portaient pas intérêt (obligations coupon zéro).

Capgemini a procédé au remboursement anticipé de la totalité des obligations ORNANE (Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes) en circulation le 21 novembre 2016 à leur valeur nominale et sur la base d'un taux de conversion de 1,00 action Capgemini par ORNANE.

Dans ce cadre, des porteurs d'ORNANE ont exercé leur droit à l'attribution d'actions Capgemini à concurrence de 5 934 131 ORNANE. Ces exercices ont donné lieu à la remise de 398 millions d'euros et 640 184 actions existantes. Le 21 novembre 2016 Capgemini SE a intégralement remboursé le solde des ORNANE en circulation, soit 24 456, pour un montant total de 2 millions d'euros.

L'option de conversion incorporée de l'ORNANE ainsi que l'option d'achat sur actions propres reconnues respectivement en « Autres dettes non courantes » et « Autres actifs non courants », de montant similaire, ont été reprises sans impact sur le compte de résultat.

Dans ce contexte, Capgemini a exercé l'intégralité de l'option d'achat sur actions propres acquise le 18 octobre 2013. Par ailleurs, l'option d'achat que la Société avait cédée a été intégralement exercée. L'exercice des deux *calls* a conduit Capgemini SE à recevoir un montant de 14 millions d'euros en 2016.

d) Emprunt obligataire 2011

L'emprunt obligataire 2011 dont le nominal de l'emprunt s'élevait à 500 millions d'euros et portait intérêt au taux nominal annuel de 5,25%, a été intégralement remboursé à son échéance soit le 29 novembre 2016.

INCIDENCE DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2017			
	OBLIG. 2015			OBLIG.
	(juillet 2018)	(juillet 2020)	(juillet 2023)	2016
Composante capitaux propres	n/a	n/a	n/a	n/a
Composante optionnelle relative à l'option de conversion incorporée	n/a	n/a	n/a	n/a
Composante dette au coût amorti y compris intérêts courus	500	1 258	1 008	498
Taux d'intérêt effectif	0,6%	1,9%	2,6%	0,6%
Charge d'intérêt reconnue au compte de résultat de la période	4	23	26	2
Taux d'intérêt nominal	0,5%	1,8%	2,5%	0,5%
Charge d'intérêt nominal (coupon)	3	22	25	2

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2016					
	OBLIG.	ORNANE	OBLIG. 2015			OBLIG.
	2011	2013	(juillet 2018)	(juillet 2020)	(juillet 2023)	2016
Composante capitaux propres	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Composante optionnelle relative à l'option de conversion incorporée	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Composante dette au coût amorti y compris intérêts courus	-	-	500	1 256	1 007	497
Taux d'intérêt effectif	5,5%	2,7%	1,0%	1,9%	2,6%	0,6%
Charge d'intérêt reconnue au compte de résultat de la période	25	30	4	23	26	-
Taux d'intérêt nominal	5,3%	0,0%	0,8%	1,8%	2,5%	0,5%
Charge d'intérêt nominal (coupon)	24	-	3	22	25	-

JUSTE VALEUR DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2017			
	OBLIG. 2015			OBLIG.
	(juillet 2018)	(juillet 2020)	(juillet 2023)	2016
Juste valeur	502	1 309	1 112	505
Taux de marché	0,1%	0,2%	0,7%	0,3%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2016			
	OBLIG. 2015			OBLIG.
	(juillet 2018)	(juillet 2020)	(juillet 2023)	2016
Juste valeur	505	1 320	1 116	502
Taux de marché	0,1%	0,4%	0,9%	0,4%

B) Analyse des dettes financières par devises

en millions d'euros	Au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2017		
	Euro	Autres devises	Total	Euro	Autres devises	Total
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2018)	500	-	500	500	-	500
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020)	1 256	-	1 256	1 258	-	1 258
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023)	1 007	-	1 007	1 008	-	1 008
Emprunt obligataire 2016	497	-	497	498	-	498
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes	-	43	43	1	20	21
Dettes liées aux contrats de location-financement	65	35	100	51	36	87
Découverts bancaires	3	6	9	-	-	-
DETTES FINANCIERES	3 328	84	3 412	3 316	56	3 372

Les dettes liées aux contrats de location-financement en devises sont principalement libellées en livre sterling à hauteur de 22 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2016) et en dollars américains à hauteur de 9 millions d'euros (11 millions d'euros au 31 décembre 2016).

C) Ligne de crédit syndiqué conclu par Capgemini SE

Le 30 juillet 2014 le Groupe a conclu avec un groupe de 18 banques une ligne de crédit multidevises de 750 millions d'euros et à maturité 30 juillet 2019, sauf en cas d'exercice (sous réserve de l'acceptation des banques) des deux options d'extension d'un an, exerçables respectivement à la fin de la première et de la deuxième année, auquel cas la maturité de la nouvelle ligne sera étendue au maximum de deux années supplémentaires. Suite à l'exercice de la deuxième option d'extension d'un an, la maturité de cette ligne de crédit a été étendue au 27 juillet 2021.

La marge initiale de cette ligne de crédit ressort à 0,45% (hors commissions d'utilisation qui varient en fonction de la quote-part de la ligne utilisée). Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Capgemini SE. Cette ligne est par ailleurs soumise à une commission de non-utilisation de 35% de la marge. La marge actuellement applicable est de 0,45% et la commission de non utilisation de 0,1575%.

Il est à noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de Capgemini SE serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne de crédit. Les autres principaux termes et conditions, et notamment le respect de certains ratios financiers sont détaillés en Note 29 – Engagements hors-bilan.

Au 31 décembre 2017, cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage.

ENDETTEMENT NET PAR ECHEANCE EN VALEUR DE REMBOURSEMENT

Les montants indiqués dans l'analyse des échéances correspondent aux flux futurs de trésorerie contractuels non actualisés. Les flux futurs de trésorerie relatifs aux emprunts obligataires émis en 2015 et en 2016 ont été estimés sur la base des taux nominaux contractuels et selon une hypothèse de remboursement total in fine. Les flux de trésorerie contractuels associés au poste de « dettes liées aux contrats de location-financement » correspondent aux flux de remboursement contractuels.

en millions d'euros	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels				
				< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2017							
Trésorerie	2018	1 988	1 988	1 988	-	-	-
Actifs de gestion de trésorerie	2018	168	168	168	-	-	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2018)	2018	(500)	(502)	(502)	-	-	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020)	2020	(1 258)	(1 316)	(22)	(22)	(1 272)	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023)	2023	(1 008)	(1 150)	(25)	(25)	(75)	(1 025)
Emprunt obligataire 2016	2021	(498)	(510)	(3)	(3)	(504)	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2018 à 2022	(87)	(90)	(46)	(28)	(16)	-
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes	2018 à 2022	(21)	(22)	(21)	-	(1)	-
Dettes financières		(3 372)	(3 590)	(619)	(78)	(1 868)	(1 025)
Instruments dérivés sur dettes financières		7					
ENDETTEMENT NET		(1 209)	(1 434)	1 537	(78)	(1 868)	(1 025)

<i>en millions d'euros</i>	Échéance contractuelle	Valeur dans l'état de la situation financière consolidée	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2016							
Trésorerie	2017	1 870	1 870	1 870	-	-	-
Actifs de gestion de trésorerie	2017	157	157	157	-	-	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2018)	2018	(500)	(505)	(3)	(502)	-	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2020)	2020	(1 256)	(1 338)	(22)	(22)	(1 294)	-
Emprunt obligataire 2015 (juillet 2023)	2023	(1 008)	(1 175)	(25)	(25)	(75)	(1 050)
Emprunt obligataire 2016	2021	(497)	(513)	(3)	(3)	(507)	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2017 à 2020	(100)	(105)	(53)	(34)	(18)	-
Dettes bancaires ou assimilées et autres dettes financières nettes	2017 à 2020	(42)	(105)	(52)	(18)	(35)	-
Dettes financières		(3 403)	(3 741)	(158)	(604)	(1 929)	(1 050)
Instruments dérivés sur dettes financières		(37)					
ENDETTEMENT NET		(1 413)	(1 714)	1 869	(604)	(1 929)	(1 050)

ENDETTEMENT NET / TRESORERIE NETTE ET RISQUE DE LIQUIDITE

Les dettes financières dont l'exigibilité pourrait exposer le Groupe à un risque de liquidité correspondent principalement aux emprunts obligataires émis en 2015 et à l'emprunt obligataire émis en 2016.

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité de ces dettes financières, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur :

- ▶ le recours mesuré à l'effet de levier de la dette, combiné à l'attention portée à limiter l'octroi de toute disposition contractuelle pouvant entraîner une exigibilité anticipée des dettes financières,
- ▶ le maintien à tout moment d'un niveau élevé de disponibilités,
- ▶ la gestion active des maturités des dettes financières, visant à limiter la concentration d'échéances,
- ▶ la diversification des sources de financement, permettant de limiter la dépendance vis-à-vis de certaines catégories de prêteurs.

ENDETTEMENT NET / TRESORERIE NETTE ET RISQUE DE CREDIT

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement aux placements financiers : le Groupe a pour politique de ne pas placer sa trésorerie sur des supports actions, et de répartir en revanche ses placements sur (i) des titres de créances négociables (certificats de dépôt), (ii) des dépôts à terme, (iii) des contrats de capitalisation ou (iv) des supports monétaires de maturité courte, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2017, les placements à court terme qui s'élèvent à 1 497 millions d'euros sont composés essentiellement (i) de parts de fonds communs de placement répondant aux critères de classification en « catégorie monétaire » défini par l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*), et (ii) de titres de créances négociables et de dépôts à terme d'une maturité ne dépassant pas 3 mois ou immédiatement disponibles, émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit (minimum A2/P2 ou équivalent). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

NOTE 22 FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse la variation annuelle de la trésorerie par nature de flux : flux opérationnels, d'investissement et de financement.

A noter que les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au cours de fin de période libellée en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « incidence des variations des cours des devises » du tableau des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie s'élève à 1 988 millions d'euros (cf. Note 21 – Endettement net / Trésorerie nette) en augmentation de 118 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (1 870 millions d'euros). Hors incidence de la variation des cours des devises sur la trésorerie pour un montant négatif de 91 millions d'euros, cette augmentation s'élève à 209 millions d'euros. Les flux impactant la trésorerie sont présentés dans les « Tableaux des flux de trésorerie consolidés ».

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

En 2017, les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 1 330 millions d'euros (contre 1 319 millions d'euros en 2016) et résultent :

- ▶ de la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôts pour un montant positif de 1 532 millions d'euros,
- ▶ du paiement des impôts courants pour 139 millions d'euros,
- ▶ l'augmentation du besoin en fonds de roulement générant un impact négatif sur la trésorerie de 63 millions d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et sa réconciliation avec l'état de la situation financière consolidée s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Notes	Composantes du besoin en fonds de roulement (Etat de la situation financière consolidée)				Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie			Eléments du tableau des flux de trésorerie	
		31 décembre 2016	31 décembre 2017	Impact net	Eléments hors BFR ⁽¹⁾	Impact des éléments de BFR	Impact résultat	Impact du change	Reclas- sements ⁽²⁾ et entrées périmètre	Valeur
Clients et comptes rattachés hors coûts capitalisés sur projets	19	2 981	3 166	(185)	(3)	(188)	-	(144)	28	(304)
Coûts capitalisés sur projets	19	93	99	(6)	-	(6)	-	(6)	-	(12)
Acomptes clients et produits constatés d'avance	19	(737)	(890)	153	-	153	-	29	9	191
Variation liée aux créances clients, comptes rattachés, acomptes clients, produits constatés d'avance et coûts capitalisés sur projets				(38)	(3)	(41)	-	(121)	37	(125)
Dettes opérationnelles (dettes fournisseurs)	27	(1 105)	(1 124)	19	4	23	-	52	(20)	55
Variation liée aux dettes fournisseurs				19	4	23	-	52	(20)	55
Autres actifs non courants	18	374	311	63	(72)	(9)	-	(6)	(18)	(33)
Autres actifs courants	20	627	657	(30)	(16)	(46)	6	(18)	19	(39)
Dettes opérationnelles (hors dettes fournisseurs)	27	(1 713)	(1 713)	0	1	1	-	60	(4)	57
Autres dettes courantes et non courantes	26	(367)	(392)	25	(10)	15	-	8	(1)	22
Variation liée aux autres créances et dettes				58	(97)	(39)	6	44	(4)	7
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE						(57)	6	(25)	13	(63)

(1) Les éléments hors BFR comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement, de financement, le versement de l'impôt ainsi que les éléments sans effet de trésorerie.

(2) Les « reclassements » comprennent pour l'essentiel, les variations liées au passage entre les éléments courants et non courants de certaines dettes et créances opérationnelles, la variation de position active ou passive de certaines créances et dettes de nature sociales ou fiscales.

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les principales composantes des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 534 millions d'euros (contre - 251 millions d'euros en 2016), reflètent :

- ▶ les décaissements liés aux immobilisations corporelles pour 161 millions d'euros, nets des cessions, principalement dus à l'achat de matériel informatique dans le cadre de projets clients ou du renouvellement partiel du parc informatique, à des travaux de rénovation, d'agrandissement et de remise en l'état des surfaces de bureaux,
- ▶ les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, nets des cessions, pour 65 millions d'euros, soit essentiellement des logiciels dans le cadre de projets clients ou à usage interne et des actifs incorporels générés en interne (cf. Note 13 – Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles).
- ▶ les décaissements et encaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie, à hauteur de 238 millions d'euros.

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Le décaissement net lié aux flux de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élève à 587 millions d'euros (contre 1 115 millions d'euros d'encaissement en 2016), et concerne essentiellement :

- ▶ le décaissement de 531 millions d'euros lié aux rachats d'actions propres,
- ▶ le versement de 262 millions d'euros au titre du dividende 2016,
- ▶ le décaissement de 54 millions d'euros en remboursement des dettes liés aux contrats de location-financement,
- ▶ le décaissement de 24 millions d'euros d'intérêts financiers nets des intérêts reçus,

compensé par :

- ▶ l'augmentation de capital de 320 millions d'euros suite à l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du plan d'actionnariat international salarié. (cf. note 12 E- Capitaux propres)

FREE CASH FLOW ORGANIQUE

Le *free cash flow* organique calculé à partir des éléments du tableau de flux de trésorerie, se définit comme le flux de trésorerie lié à l'activité diminué des investissements (nets de cessions) en immobilisations incorporelles et corporelles et ajusté des flux liés aux intérêts financiers nets.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2016	2017
Flux de trésorerie lié à l'activité	1 319	1 330
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(197)	(241)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	21	15
Investissements (nets de cessions) en immobilisations corporelles et incorporelles	(176)	(226)
Intérêts financiers versés	(115)	(86)
Intérêts financiers reçus	43	62
Intérêts financiers nets	(72)	(24)
FREE CASH FLOW ORGANIQUE	1 071	1 080

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

A) Exposition au risque de change et politique de gestion du risque de change

a) Risque de change et couverture des transactions opérationnelles

Le recours significatif à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne, en Chine et en Amérique Latine, expose le Groupe à des risques de change sur une partie de ses coûts de production.

Le Groupe met en œuvre une politique visant à minimiser et gérer ces risques de change, relevant majoritairement des flux internes avec l'Inde. La définition de la politique de couverture et la gestion du risque de change sur transactions opérationnelles sont centralisées au niveau de la société mère. La gestion du risque de change repose notamment sur des déclarations périodiques par les filiales de leur exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans principalement. Sur cette base, la société mère, agissant en tant que banque interne, octroie des garanties de change internes aux filiales et met en œuvre, avec ses contreparties bancaires, des couvertures de change qui prennent principalement la forme d'achats et de ventes à termes de devises.

Ces opérations de couverture sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de couverture de flux futurs de trésorerie.

b) Risque de change et couverture des transactions financières

Le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises, au titre :

- ▶ des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe principalement chez la société mère, ces flux étant pour l'essentiel couverts (notamment sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme),
- ▶ des flux de redevances payables à la société mère par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle.

c) Sensibilité du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle* à la variation des principales devises

Une variation de plus ou moins 10% du dollar américain aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 2,8% et une évolution en valeur de la marge opérationnelle* de plus ou moins 2,4%. De même, une variation de plus ou moins 10% de la livre sterling aurait pour effet une évolution en valeur du chiffre d'affaires de plus ou moins 1,3% et une évolution en valeur de la marge opérationnelle* de plus ou moins 1,2%.

* La marge opérationnelle, indicateur alternatif de performance suivi par le Groupe, est définie en note 3 – indicateurs alternatifs de performance.

B) Instruments dérivés de couverture

Les montants couverts au 31 décembre 2017 sous forme de contrats d'achat et de vente de devises à terme concernent essentiellement la société mère dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change sur transactions opérationnelles, d'une part, et des financements internes au Groupe, d'autre part.

Au 31 décembre 2017, les contre-valeurs des contrats d'achat et de vente de devises à terme se répartissent par nature de transaction selon les échéances suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	< 6 mois	> 6 mois et < 12 mois	> 12 mois	TOTAL
Transactions opérationnelles	1 461	1 298	1 776	4 535
<i>dont</i>				
▶ couverture de juste valeur	406	-	-	406
▶ couverture des flux futurs de trésorerie	1 055	1 298	1 776	4 129
Transactions financières	354	-	208	562
<i>dont</i>				
▶ couverture de juste valeur	354	-	208	562
TOTAL	1 815	1 298	1 984	5 097

Les couvertures engagées au titre des transactions opérationnelles sont constituées essentiellement de contrats d'achats et de vente de devises à terme dont l'échéance est comprise entre 2018 et 2021 pour une contre-valeur totale au cours de clôture de 4 535 millions d'euros (4 164 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ces couvertures portent essentiellement sur des montants en roupies indiennes (219 000 millions de roupies indiennes), dollars américains (1 117 millions de dollars américains), zlotys polonais (1 218 millions de zlotys polonais).

Ces couvertures ont des échéances allant de 1 à 45 mois et ont pour principale contrepartie Capgemini SE pour une contre-valeur de 4 445 millions d'euros.

Les opérations de couvertures sur les opérations financières concernent Capgemini SE pour 562 millions d'euros au 31 décembre 2017 après le dénouement anticipé fin avril 2017 des contrats d'échange EUR-taux fixe contre USD-taux fixe (*Cross Currency Swaps*). Elles concernent principalement des prêts intra-groupes pour 546 millions d'euros (1 241 millions d'euros au 31 décembre 2016) principalement libellés en dollar américain et en couronne suédoise.

L'exposition totale du Groupe au risque de change sur des actifs/passifs concerne principalement l'activité de financement interne au Groupe.

Au 31 décembre 2017					
<i>en millions d'euros</i>	Dollar américain	Couronne suédoise	Roupie indienne	Autres devises	TOTAL
Actifs	604	5	-	246	855
Passifs	(64)	(36)	(191)	(230)	(521)
Exposition nette sur l'état consolidé de la situation financière					334
Dérivés de couverture					(372)
EXPOSITION NETTE					(38)

Au 31 décembre 2016					
<i>en millions d'euros</i>	Dollar américain	Couronne suédoise	Roupie indienne	Autres devises	TOTAL
Actifs	245	8	-	247	500
Passifs	(1 098)	(130)	(151)	(226)	(1 605)
Exposition nette sur l'état consolidé de la situation financière					(1 105)
Dérivés de couverture					946
EXPOSITION NETTE					(159)

C) Juste valeur des instruments dérivés de couverture

Le tableau ci-dessous présente les différents postes dans lesquels sont enregistrés les dérivés de couverture.

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	Notes	2016	2017
Autres actifs non courants	18	120	53
Autres actifs courants	20	149	121
Autres dettes non courantes et courantes	26	(89)	(18)
Juste valeur nette des instruments dérivés de couverture		180	156
Relatifs à des : ▶ transactions opérationnelles		217	149
▶ transactions financières		(37)	7

Les principaux instruments dérivés de couverture comprennent notamment la juste valeur des instruments dérivés contractés dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, comptabilisée en « Autres actifs non courants » pour 53 millions d'euros, en « Autres actifs courants » pour 110 millions d'euros, en « Autres dettes non courantes » pour 8 millions d'euros et en « Autres dettes courantes » pour 10 millions d'euros.

La variation de la période des instruments dérivés de couverture sur transactions opérationnelles et financières reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2017
Instruments dérivés de couverture reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres - Au 1^{er} janvier	203
Recyclage en résultat relatif aux transactions réalisées	(8)
Juste valeur des instruments dérivés de couverture relatifs aux transactions futures	(88)
Instruments dérivés de couverture reconnus en charges et produits comptabilisés en capitaux propres - Au 31 décembre	107

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

A) Politique de gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt s'analyse à la lumière de sa situation de trésorerie : au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de liquidités pour 2 156 millions d'euros, les placements à court terme étant majoritairement à taux variable (ou, à défaut, à taux fixe sur des périodes de durée inférieure ou égale à 3 mois), contre un endettement financier brut de 3 372 millions d'euros majoritairement à taux fixe (85%), (cf. Note 21 – Endettement net / Trésorerie nette). L'importance de la part à taux fixe résulte du poids des emprunts obligataires à taux fixe dans l'endettement financier brut.

B) Exposition au risque de taux d'intérêt : analyse de sensibilité

Les dettes financières du Groupe étant à 85% à taux fixe pour l'exercice 2017, toute variation à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêt aurait eu un impact négligeable sur le coût de l'endettement financier net du Groupe.

Sur la base du niveau moyen des placements à court terme, des actifs de gestion de trésorerie et de la dette financière à taux variable, une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait eu un effet positif sur le coût de l'endettement financier net du Groupe de l'ordre de 6 millions d'euros sur l'exercice 2017. A l'inverse, une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait eu, pour l'exercice 2017, une incidence négative de 6 millions d'euros sur le coût d'endettement financier net du Groupe.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans le cadre de ses politiques de gestion des risques de change et de taux décrites ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme non significatif à ce titre. Au 31 décembre 2017, les principales contreparties du Groupe au titre de sa gestion des risques de change et de taux sont les banques Barclays, BNP Paribas, CA CIB, Citibank, Commerzbank, HSBC, ING, JP Morgan, Morgan Stanley, Natixis, Royal Bank of Scotland, Santander et Société Générale.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraites. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles. Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne et Europe Centrale, Pays nordiques, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- ▶ soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraites à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement. Ces régimes à prestations définies non couverts par des actifs correspondent essentiellement à des indemnités de départ à la retraite et à des régimes de couverture sociale,
- ▶ soit supportés au travers de fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite souscrits dans le cadre de ces régimes sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraites ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et selon les flux prévisionnels de décaissement de l'obligation de retraites concernée.

Pour les régimes de retraites dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit estimé est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en « charges opérationnelles » sur l'exercice.

Les profits ou les pertes résultant de la liquidation, réduction ou transferts de régimes à prestations définies sont comptabilisés en « autres produits opérationnels » ou en « autres charges opérationnelles ».

L'effet de la désactualisation des obligations ainsi que celui du rendement attendu des actifs des régimes sont comptabilisés en net en « Autres charges financières » ou en « Autres produits financiers ».

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes consolidés du Groupe) sur les engagements de retraite ou sur les actifs financiers du régime. Ceux-ci sont intégralement reconnus en produits et charges comptabilisés en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent (ainsi que l'impact fiscal y afférent).

DETAIL DES PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Les provisions pour retraites et engagements assimilés comprennent les obligations liées aux régimes à prestations définies couverts par des actifs (notamment au Royaume-Uni et au Canada) et celles relatives principalement aux indemnités de départs en retraite (notamment en France, en Allemagne, en Suède et en Inde).

Provisions pour retraites et engagements assimilés par principaux pays

en millions d'euros	Obligation		Actifs des régimes		Provision nette au bilan	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Royaume-Uni	3 633	3 490	(2 787)	(2 886)	846	604
Canada	674	716	(484)	(479)	190	237
France	237	263	(22)	(20)	215	243
Allemagne	101	99	(57)	(56)	44	43
Suède	34	31	(9)	(10)	25	21
Inde	45	59	(27)	(48)	18	11
Autres	145	154	(109)	(117)	36	37
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION DE RETRAITE AU 31 DECEMBRE	4 869	4 812	(3 495)	(3 616)	1 374	1 196

Les variations des provisions pour retraites et engagements assimilés sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

en millions d'euros	Notes	Obligation		Actifs des régimes		Provision nette au bilan	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER		4 498	4 869	(3 282)	(3 495)	1 216	1 374
Charge reconnue au compte de résultat		209	201	(113)	(98)	96	103
Coût des services rendus	7	59	69	-	-	59	69
Intérêts financiers	9	150	132	(113)	(98)	37	34
Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres		772	54	(496)	(189)	276	(135)
Variations des écarts actuariels		772	54	-	-	772	54
<i>Effets du changement des hypothèses financières</i>		858	204	-	-	858	204
<i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>		(11)	(114)	-	-	(11)	(114)
<i>Effets de l'expérience</i>		(75)	(36)	-	-	(75)	(36)
Rendement des actifs des régimes ⁽¹⁾		-	-	(496)	(189)	(496)	(189)
Autres		(610)	(312)	396	166	(214)	(146)
Contributions versées par les salariés		7	7	(7)	(7)	-	-
Prestations versées aux salariés		(152)	(158)	124	147	(28)	(11)
Contributions aux régimes		-	-	(89)	(94)	(89)	(94)
Ecart de conversion		(469)	(188)	369	144	(100)	(44)
Autres mouvements		4	27	(1)	(24)	3	3
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION DE RETRAITE AU 31 DECEMBRE		4 869	4 812	(3 495)	(3 616)	1 374	1 196

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation.

A) Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les avantages postérieurs à l'emploi sont principalement constitués de plans à cotisations définies. Certains salariés accumulent du service ouvrant droit à pension au sein d'un régime à prestations définies. Par ailleurs, des salariés – anciens et actuels – accumulent des droits à pensions différées au titre des plans de retraite à prestations définies. Ces régimes sont gérés par des trusts, juridiquement indépendants de l'employeur. Ils sont régis par un conseil d'administration composé de trustees indépendants et de représentants de l'employeur.

Ces régimes de retraite à prestations définies proposent des rentes et paiements forfaitaires à leurs membres au moment de la retraite et à leurs ayants-droit en cas de décès. Les membres qui quittent le Groupe avant la retraite ont, quant à eux, droit à une pension différée. Depuis le 31 mars 2015, le principal régime de retraite est fermé à l'acquisition de droits futurs pour tous les membres en activité.

Les effectifs relatifs aux régimes à prestations définies se décomposent comme suit :

- ▶ 617 salariés en activité pour lesquels les droits sont ouverts (700 au 31 décembre 2016),
- ▶ 7 583 anciens salariés et salariés en activité pour lesquels les droits sont fermés (7 690 au 31 décembre 2016),
- ▶ 2 972 retraités (2 868 au 31 décembre 2016).

Les régimes sont soumis à la surveillance du « *Pension Regulator* » britannique ; les plans de financement de ces régimes sont déterminés par un actuaire indépendant dans le cadre d'évaluations actuarielles généralement effectuées tous les trois ans. Capgemini UK Plc, l'employeur, prend des engagements fermes vis-à-vis des trustees quant au comblement du déficit constaté, sur une période de recouvrement convenue.

La responsabilité du financement de ces régimes incombe à l'employeur. Les régimes de retraite à prestations définies exposent le Groupe à l'augmentation de passifs qui pourrait résulter de variations dans l'espérance de vie des membres, de fluctuations des taux d'intérêt et d'inflation et, plus généralement, de baisses sur les marchés financiers.

La maturité moyenne des régimes de retraite au Royaume-Uni est de 22 ans.

Conformément à la réglementation locale, le non-renouvellement total ou partiel de certains contrats clients pourrait obliger Capgemini UK Plc à anticiper le comblement du déficit relatif au personnel concerné.

<i>en millions d'euros</i>	Obligation		Actifs des régimes		Provision nette au bilan	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER	3 330	3 633	(2 633)	(2 787)	697	846
Charge reconnue au compte de résultat	121	106	(88)	(72)	33	34
Coût des services rendus	10	12	-	-	10	12
Liquidations, réductions et transferts de régimes	-	-	-	-	-	-
Intérêts financiers	111	94	(88)	(72)	23	22
Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres	765	(18)	(481)	(174)	284	(192)
Variations des écarts actuariels	765	(18)	-	-	765	(18)
<i>Effets du changement des hypothèses financières</i>	<i>830</i>	<i>151</i>	-	-	<i>830</i>	<i>151</i>
<i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>	-	<i>(139)</i>	-	-	-	<i>(139)</i>
<i>Effets de l'expérience</i>	<i>(65)</i>	<i>(30)</i>	-	-	<i>(65)</i>	<i>(30)</i>
Rendement des actifs des régimes ⁽¹⁾	-	-	(481)	(174)	(481)	(174)
Autres	(583)	(231)	415	147	(168)	(84)
Contributions versées par les salariés	1	1	(1)	(1)	-	-
Prestations versées aux salariés	(72)	(105)	72	105	-	-
Contributions aux régimes	-	-	(58)	(58)	(58)	(58)
Écarts de conversion	(512)	(127)	402	101	(110)	(26)
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION DE RETRAITE AU 31 DECEMBRE	3 633	3 490	(2 787)	(2 886)	846	604

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation

a) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, et taux d'inflation

<i>en %</i>	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Taux d'actualisation des engagements	2,6-2,8	2,4
Taux d'augmentation des salaires	2,3-3,1	2,3-3,1
Taux d'inflation	3,1	3,1

Les tables de mortalité sont celles usuellement utilisées au Royaume-Uni.

b) Actifs des régimes

<i>en millions d'euros</i>	2016		2017	
Actions	1 377	49%	1 516	52%
Obligations et actifs de couverture	1 336	48%	1 322	46%
Autres	74	3%	48	2%
TOTAL	2 787	100%	2 886	100%

Les actions correspondent à des placements en actions ou à des investissements diversifiés de croissance, la majorité d'entre eux placés sur les marchés des pays développés.

Les obligations et actifs de couverture sont composés d'obligations investies sur le marché liquide. Une partie de ces investissements vise à couvrir, partiellement, le risque de taux d'intérêt des passifs du régime ; ce portefeuille d'adossé est composé d'obligations d'état britannique (GILT), en détention directe ou au moyen de prêt-emprunt.

c) Analyse de sensibilité de la dette actuarielle

en millions d'euros	Impact sur la dette actuarielle au 31 décembre 2017	
	Variation à la hausse du taux	Variation à la baisse du taux
Variation du taux d'actualisation de 50 points de base	(345)	399
Variation du taux d'inflation de 50 points de base	264	(256)
Variation du taux de mortalité de 50 points de base	(57)	61

d) Contributions

Contributions à venir

Les décaissements relatifs aux fonds de pension à prestations définies au Royaume-Uni sont estimés au titre de 2018 à 58 millions d'euros, y compris le comblement du déficit des régimes de pension sur l'horizon défini avec les trustees dans le cadre des évaluations actuarielles périodiques.

B) Canada

Au Canada, les avantages postérieurs à l'emploi en prestations définies relèvent de régimes de retraite à prestations définies et autres régimes de retraite et assimilés. Le patrimoine des plans de pension à prestations définies est juridiquement isolé de celui de l'employeur. Cependant, la responsabilité du financement des régimes incombe à l'employeur. Ces régimes exposent le Groupe à l'augmentation de passifs qui pourrait résulter de variations dans l'espérance de vie des membres, de fluctuations des taux d'intérêt et d'inflation et, plus généralement, de baisses sur les marchés financiers.

La maturité moyenne des régimes de retraite au Canada est de 20 ans.

Les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles périodiques conduites au moins tous les trois ans. Conformément à la réglementation locale, le non-renouvellement total ou partiel de certains contrats clients pourrait obliger les entités canadiennes à anticiper le comblement du déficit relatif au personnel concerné.

Au Canada, les effectifs relatifs aux régimes à prestations définies se décomposent comme suit :

- ▶ 927 salariés en activité pour lesquels les droits sont ouverts (1000 au 31 décembre 2016),
- ▶ 88 anciens salariés et salariés en activité pour lesquels les droits sont fermés (80 au 31 décembre 2016),
- ▶ 348 retraités (303 au 31 décembre 2016).

en millions d'euros	Obligation		Actifs des régimes		Provision nette au bilan	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER	624	674	(448)	(484)	176	190
Charge reconnue au compte de résultat	50	49	(19)	(18)	31	31
Coût des services rendus	25	25	-	-	25	25
Intérêts financiers	25	24	(19)	(18)	6	6
Impact en charges et produits comptabilisés en capitaux propres	(6)	55	(9)	(9)	(15)	46
Variations des écarts actuariels	(6)	55	-	-	(6)	55
<i>Effets du changement des hypothèses financières</i>	14	57	-	-	14	57
<i>Effets du changement des hypothèses démographiques</i>	(14)	(2)	-	-	(14)	(2)
<i>Effets de l'expérience</i>	(6)	-	-	-	(6)	-
Rendement des actifs des régimes ⁽¹⁾	-	-	(9)	(9)	(9)	(9)
Autres	6	(62)	(8)	32	(2)	(30)
Contributions versées par les salariés	4	4	(4)	(4)	-	-
Prestations versées aux salariés	(45)	(26)	43	23	(2)	(3)
Contributions aux régimes	-	-	(14)	(15)	(14)	(15)
Ecarts de conversion	42	(40)	(30)	28	12	(12)
Autres mouvements	5	-	(3)	-	2	-
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION DE RETRAITE AU 31 DECEMBRE	674	716	(484)	(479)	190	237

(1) Déduction faite des produits financiers sur actifs des régimes reconnus en compte de résultat et calculés sur la base du taux d'actualisation.

a) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, et taux d'inflation

<i>en %</i>	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Taux d'actualisation des engagements	3,9	3,4
Taux d'augmentation des salaires	2,8	2,3
Taux d'inflation	2,0	2,0

En 2017, les indices de référence utilisés pour la détermination des taux d'actualisation sont similaires à ceux utilisés les années précédentes.

Les tables de mortalité sont celles usuellement utilisées au Canada.

b) Actifs des régimes

<i>en millions d'euros</i>	2016		2017	
Actions	280	58%	271	57%
Obligations et actifs de couverture	199	41%	198	41%
Autres	5	1%	10	2%
TOTAL	484	100%	479	100%

Les actions correspondent à des placements en actions ou à des investissements diversifiés de croissance, la majorité d'entre eux placés sur les marchés des pays développés.

Les obligations sont principalement composées d'obligations du gouvernement canadien. Une partie de ces investissements vise à couvrir, partiellement, le risque de taux d'intérêt des passifs du régime; ce portefeuille d'adossment est composé d'obligations du gouvernement canadien, en détention directe ou au moyen de prêt-emprunt.

c) Analyse de sensibilité de la dette actuarielle

<i>en millions d'euros</i>	Impact sur la dette actuarielle au 31 décembre 2017	
	Variation à la hausse du taux	Variation à la baisse du taux
Variation du taux d'actualisation de 50 points de base	(66)	74
Variation du taux d'inflation de 50 points de base	47	(42)
Variation du taux de mortalité de 50 points de base	-	3

d) Contributions à venir

Les décaissements relatifs aux fonds de pension à prestations définies canadiens sont estimés au titre de 2018 à 16 millions d'euros, y compris le comblement du déficit des régimes de pension défini dans le cadre des évaluations actuarielles périodiques.

NOTE 25 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

Les variations des provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2016	2017
Au 1^{er} janvier	118	130
Dotations	46	55
Reprises pour utilisation	(14)	(46)
Reprises pour non utilisation	(16)	(14)
Autres	(4)	(12)
Au 31 décembre	130	113

Au 31 décembre 2017, les provisions courantes (88 millions d'euros) et non courantes (25 millions d'euros) concernent principalement des risques sur projets et contrats pour un montant de 96 millions d'euros (110 millions d'euros au 31 décembre 2016) et des risques liés à des litiges sociaux et fiscaux pour un montant de 17 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2016).

NOTE 26 AUTRES DETTES NON COURANTES ET COURANTES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Notes	2016	2017
Réserves spéciales de participation		28	34
Instruments dérivés	23	89	18
Dettes sur acquisitions de sociétés		147	201
Dettes d'impôts non courants		16	43
Divers		87	96
AUTRES DETTES NON COURANTES ET COURANTES	22	367	392

Les dettes sur acquisitions de sociétés se composent pour 117 millions d'euros du droit de vente octroyé à Caixa Participações et EMC en 2012 et 2013 de leurs participations dans Capgemini Brasil S.A. (anciennement CPM Braxis) et des compléments de prix consentis lors de certaines acquisitions.

Au 31 décembre 2016, les instruments dérivés comprenaient les contrats d'échange EUR-taux fixe contre USD-taux fixe (*Cross Currency Swap*) dont la valeur au 31 décembre 2016 s'élevait à 35 millions d'euros. Ces contrats ont été dénoués par anticipation au cours de l'exercice 2017.

NOTE 27 DETTES OPERATIONNELLES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Note	2016	2017
Fournisseurs		1 105	1 124
Taxes		392	409
Personnel		1 311	1 291
Divers		10	13
DETTES OPERATIONNELLES	22	2 818	2 837

NOTE 28 EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	2016		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	16 846	9	17 377	9
France	23 690	13	24 489	13
Royaume-Uni et Irlande	9 075	5	8 561	4
Benelux	8 200	4	7 970	4
Europe du Sud	7 713	4	8 349	4
Pays nordiques	4 041	2	4 173	2
Allemagne et Europe Centrale	11 897	7	13 245	7
Asie-Pacifique et Amérique Latine	103 972	56	112 445	57
Non alloué	159	-	146	-
EFFECTIFS MOYENS	185 593	100	196 755	100

EFFECTIFS DE FIN D'ANNEE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	2016		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	16 895	9	17 209	9
France	24 226	13	25 299	13
Royaume-Uni et Irlande	9 025	5	8 217	4
Benelux	8 037	4	8 011	4
Europe du Sud	8 074	4	8 629	4
Pays nordiques	4 067	2	4 247	2
Allemagne et Europe Centrale	12 464	6	13 970	7
Asie-Pacifique et Amérique Latine	110 135	57	113 968	57
Non alloué	154	-	148	-
EFFECTIFS DE FIN D'ANNEE	193 077	100	199 698	100

NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS-BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

A) Engagements donnés sur contrats clients

Pour quelques grands contrats, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financières. Le chiffre d'affaires en 2017 des clients concernés représente environ 8% du chiffre d'affaires du Groupe.

Par ailleurs, certains clients bénéficient :

- ▶ de garanties financières limitées émises par le Groupe pour un montant total de 1 719 millions d'euros au 31 décembre 2017 (1 601 millions d'euros au 31 décembre 2016),
- ▶ de garanties bancaires supportées par le Groupe pour un montant global de 170 millions d'euros au 31 décembre 2017 (197 millions d'euros au 31 décembre 2016).

B) Engagements donnés sur locations non résiliables

Les engagements donnés sur locations non résiliables sont analysés par échéances comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Matériel informatique	Bureaux	Voitures et autres locations non résiliables	Total
n+1	6	182	54	242
n+2	4	142	37	183
n+3	2	96	20	118
n+4	2	77	6	85
n+5	-	65	-	65
n+6 et années ultérieures	-	114	-	114
Au 31 décembre 2017	14	676	117	807
Au 31 décembre 2016	16	635	124	775

Les charges de loyer reconnues en compte de résultat sur l'exercice 2017 s'élèvent à 339 millions d'euros (362 millions d'euros en 2016).

C) Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés s'élèvent à 30 millions d'euros au 31 décembre 2017 (37 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ils se composent principalement des engagements d'achats fermes de matériel ou de services au Royaume-Uni et en France.

D) Autres engagements reçus

Les autres engagements reçus s'élèvent à 118 millions d'euros au 31 décembre 2017 (130 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ils se composent principalement :

- ▶ d'engagements reçus sur contrats clients. Dans le cadre d'un contrat signé en 2010, le Groupe a reçu une garantie financière de 50 millions d'euros de la part d'un client,
- ▶ d'engagements reçus suite au rachat de la participation de certains actionnaires minoritaires de Capgemini Brasil S.A. pour un montant de 59 millions d'euros.

A) Emprunts obligataires

Au titre des emprunts obligataires émis en 2015 et de l'emprunt obligataire émis en 2016 mentionnés dans la Note 21 – Endettement net / Trésorerie nette, Capgemini SE s'est engagé à respecter certaines clauses habituelles, et notamment à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (clause « pari passu »).

B) Ligne de crédit syndiqué conclu par Capgemini SE non utilisée à ce jour

Au titre de la ligne de crédit mentionnée dans la Note 21 – Endettement net / Trésorerie nette, Capgemini SE s'est engagé à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- ▶ un ratio d'endettement net* consolidé rapporté aux capitaux propres consolidés qui doit être inférieur à tout moment à 1,
- ▶ un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) consolidé par la marge opérationnelle* consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'aux 31 décembre 2017 et 2016, ces ratios financiers sont respectés par le Groupe.

La ligne de crédit comporte également des engagements qui limitent la capacité de Capgemini SE et de ses filiales à engager certaines opérations, notamment consentir des sûretés sur leurs actifs, la cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées. Capgemini SE s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, notamment le maintien de la ligne de crédit au même rang que les autres dettes financières du Groupe de même nature (clause « pari passu »).

* Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le Groupe, la marge opérationnelle et l'endettement net sont définis en note 3 – indicateurs alternatifs de performance et détaillés en note 21 – Endettement net / Trésorerie nette.

C) Dettes financières garanties par des actifs

Certaines dettes financières sont garanties par des actifs inscrits dans l'état de la situation financière consolidée. Au 31 décembre 2017, ces dettes financières concernent les contrats de location financement pour un montant de 87 millions d'euros et des autres dettes financières pour un montant de 3 millions d'euros.

PASSIFS EVENTUELS

Au cours de l'exercice 2017 et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux. Certaines propositions de rectifications ont été contestées et des procédures contentieuses ou précontentieuses sont encore en cours à la clôture de l'exercice. Pour l'essentiel, ces redressements n'ont pas fait l'objet de provisions dans les comptes dans la mesure où Capgemini justifie sa position et estime disposer de chances sérieuses de succès au contentieux. C'est notamment le cas, en France, pour le crédit d'impôt recherche 2008 à 2013 dont la partie relative aux clients privés a, chez certaines sociétés agréées au titre du CIR, fait l'objet d'un rejet de la part de l'administration fiscale.

NOTE 30 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

ENTREPRISES ASSOCIEES

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2017, seule l'entité O2C Pro LLC est consolidée selon cette méthode depuis l'acquisition par le Groupe d'une participation de 49% dans cette entité. Les transactions effectuées avec cette entreprise associée au cours de l'exercice 2017 ont été réalisées à des prix de marché et leur volume n'est pas significatif.

AUTRES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2017, aucune opération significative n'a été réalisée avec :

- ▶ des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Capgemini SE,
- ▶ des membres des organes de direction y compris les administrateurs,
- ▶ des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

Par ailleurs, il est à noter que Caixa Participações, actionnaire minoritaire, est également un des principaux clients de Capgemini Brasil S.A. et représente environ 24% de son chiffre d'affaires.

Enfin, la société MM Consulting, dont Monsieur Yann Delabrière (administrateur de Capgemini SE) est le Président-directeur général, a signé un contrat d'un an avec Capgemini Consulting afin d'aider cette entité sur le marché du Digital Manufacturing, en mettant à profit ses connaissances du secteur automobile. Les honoraires facturés à l'entité de conseil pour les travaux réalisés en 2017, aux termes de l'accord entré en vigueur en octobre 2016, s'élèvent à 157 500 euros.

REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération au titre des années 2016 et 2017 des membres des organes de direction qui comprennent d'une part les membres de la direction générale du Groupe présents à la clôture de chaque exercice, soit 22 personnes en 2017 (26 personnes en 2016) et d'autre part les administrateurs (rémunération, jetons de présence et honoraires).

<i>en milliers d'euros</i>	2016	2017
Avantages à court terme hors charges patronales ⁽¹⁾	24 166	21 943
<i>dont jetons de présence des administrateurs salariés</i>	80	196
<i>dont jetons de présence des administrateurs non salariés</i> ^{(2) et (3)}	719	1 004
Avantages à court terme : charges patronales	4 573	5 144
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽⁴⁾	1 695	1 258
Rémunération en actions ⁽⁵⁾	9 781	8 722

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressements, jetons de présence, honoraires et avantages en nature,

(2) Pour rappel, Paul Hermelin a abandonné depuis 2011 ses jetons de présence,

(3) 15 administrateurs en 2016 et 16 en 2017,

(4) Ce montant comprend principalement la charge annualisée des indemnités de départ en retraite conventionnelles et/ou contractuelles,

(5) Ce montant correspond à l'étalement de la charge annualisée, liée aux attributions d'actions sous condition de performance.

NOTE 31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de verser aux actionnaires de Capgemini SE, au titre de l'exercice 2017, un dividende de 1,70 euro par action. Il était de 1,55 euro par action au titre de l'exercice 2016.

Le 5 février 2018, le Groupe a annoncé l'acquisition, aux Etats-Unis, de la société LiquidHub, expert américain de l'engagement client. La transaction devrait être finalisée dans les prochains mois.

NOTE 32 LISTE PAR PAYS DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Capgemini SE est la société mère d'un ensemble communément appelé « le Groupe Capgemini » constitué de 137 sociétés. La liste suivante indique les principales sociétés consolidées au 31 décembre 2017.

Pays	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2017	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH	100,00%	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,00%	IG
	Capgemini Outsourcing Services GmbH	100,00%	IG
	Sogeti Deutschland GmbH	100,00%	IG
	Idean Enterprises GmbH	100,00%	IG
ARGENTINE	Capgemini Argentina S.A.	100,00%	IG
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Limited	100,00%	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,00%	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V./S.A.	100,00%	IG
BRÉSIL	Capgemini Business Services Brasil - Assessoria Empresarial Ltda.	100,00%	IG
	Capgemini Brasil S.A.	78,61%	IG
	CPM Braxis Tecnologia, Ltda.	78,61%	IG
CANADA	Capgemini Canada Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Solutions Canada Inc.	100,00%	IG
	Inergi LP	100,00%	IG
	New Horizon System Solutions LP	100,00%	IG
	Société en Commandite Capgemini Québec	100,00%	IG
CHINE	Capgemini (China) Co., Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,00%	IG
DANEMARK	Capgemini Danmark A/S	100,00%	IG
ESPAGNE	Capgemini España S.L.	100,00%	IG
	Prosodie Ibérica S.L.	100,00%	IG
	Sogeti España S.L.	100,00%	IG
ETATS-UNIS	Capgemini America, Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,00%	IG
	Capgemini North America, Inc.	100,00%	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,00%	IG
	CHCS Services, Inc.	100,00%	IG
	Restaurant Application Development International LLC	100,00%	IG
	Idean Enterprises, Inc.	100,00%	IG
	O2C Pro LLC	49,00%	ME
Lyons Consulting Group LLC	100,00%	IG	
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,00%	IG
	Sogeti Finland Oy	100,00%	IG
	Idean Enterprises Oy	100,00%	IG

(1) IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence

Pays	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2017	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
FRANCE	Capgemini SE	Société mère	
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini France S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Latin America S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,00%	IG
	Capgemini Technology Services S.A.S.	100,00%	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,00%	IG
	Prosodie S.A.S.	100,00%	IG
	SCI Paris Etoile	100,00%	IG
	Silgem S.A.S.	50,00%	IG
	Itelios S.A.S.	100,00%	IG
	Sogeti Corporate Services S.A.S.	100,00%	IG
	Sogeti France S.A.S.	100,00%	IG
Sogeti High Tech S.A.S.	100,00%	IG	
Sogeti S.A.S.	100,00%	IG	
GUATEMALA	Capgemini Business Services Guatemala S.A.	100,00%	IG
INDE	Capgemini Technology Services India Limited	99,77%	IG
IRLANDE	Capgemini Ireland Limited	100,00%	IG
ITALIE	Capgemini BS S.r.l.	100,00%	IG
	Capgemini Italia S.p.A.	100,00%	IG
JAPON	Capgemini Japan K.K.	100,00%	IG
LUXEMBOURG	Capgemini Reinsurance International S.A.	100,00%	IG
	Sogeti Luxembourg S.A.	100,00%	IG
MAROC	Capgemini Technology Services Maroc SA	100,00%	IG
MEXIQUE	Capgemini México S. de R.L. de C.V.	100,00%	IG
NORVÈGE	Capgemini Norge AS	100,00%	IG
PAYS-BAS	Capgemini Educational Services B.V.	100,00%	IG
	Capgemini N.V.	100,00%	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,00%	IG
	Dunit B.V.	100,00%	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,00%	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp. z o.o.	100,00%	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informática, S.A.	100,00%	IG
ROYAUME-UNI	Capgemini Financial Services UK Limited	100,00%	IG
	Capgemini UK plc	100,00%	IG
	CGS Holdings Limited	100,00%	IG
	IGATE Computer Systems (UK) Limited	100,00%	IG
	IGATE Information Services (UK) Limited	100,00%	IG
	Sogeti UK Limited	100,00%	IG
	Lyons Consulting Group Limited	100,00%	IG
SINGAPOUR	Capgemini Asia Pacific Pte. Ltd.	100,00%	IG
	Capgemini Singapore Pte. Ltd.	100,00%	IG
SUÈDE	Capgemini AB	100,00%	IG
	Capgemini Sverige AB	100,00%	IG
	Sogeti Sverige AB	100,00%	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A.	100,00%	IG

(1) IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence

NOTE 33 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour 2017 se décomposent de la manière suivante :

en millions d'euros (hors taxes)	KPMG		PwC	
	2017	2016	2017	2016
Certification des comptes	3,2	3,3	3,0	3,1
• Capgemini SE	0,5	0,5	0,5	0,5
• Filiales intégrées globalement	2,7	2,8	2,5	2,6
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾	1,8	1,8	1,3	1,5
TOTAL	5,0	5,1	4,3	4,6

(1) L'essentiel de ces honoraires sont relatifs à des missions réalisées à la demande de nos clients, dans le cadre de la norme ISAE 34-02 et concernant l'audit d'applications et/ou de processus sous-traités au Groupe.



About Capgemini

A global leader in consulting, technology services and digital transformation, Capgemini is at the forefront of innovation to address the entire breadth of clients' opportunities in the evolving world of cloud, digital and platforms. Building on its strong 50-year heritage and deep industry-specific expertise, Capgemini enables organizations to realize their business ambitions through an array of services from strategy to operations. Capgemini is driven by the conviction that the business value of technology comes from and through people. It is a multicultural company of 200,000 team members in over 40 countries. The Group reported 2016 global revenues of EUR 12.5 billion.

Learn more about us at www.capgemini.com

This message contains information that may be privileged or confidential and is the property of the Capgemini Group.
Copyright © 2017 Capgemini. All rights reserved.